



RAPPORT ANNUEL

DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT
DE DROIT FRANCAIS CARMIGNAC SECURITE

(Opérations de l'arrêté du 31 décembre 2025)

SOMMAIRE

1. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	3
2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC	8
3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	22
4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	28

1. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

CARMIGNAC SECURITE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CARMIGNAC GESTION
24, place Vendôme
75001 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement CARMIGNAC SECURITE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

CARMIGNAC SECURITE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM



2026.04.16 17:40:47 +02:00

2. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

2.1 CLASSIFICATION

Obligations et autres titres de créances libellés en euro.

2.2 MODALITÉS DE DÉTERMINATION ET AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Sommes distribuables	Parts « Acc »	Parts « Dis »
Affectation du résultat net	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report sur décision de la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisés	Capitalisation (comptabilisation selon la méthode des coupons courus)	Distribution ou report sur décision de la société de gestion

2.3 PAYS OÙ LE FONDS EST AUTORISÉ À LA COMMERCIALISATION

Parts AW EUR Acc : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède et Singapour.

Parts AW EUR Ydis : Autriche, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suède et Singapour.

Parts AW USD Acc Hdg : Autriche, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Suède et Singapour.

Parts Z EUR Acc : France.

2.4 OBJECTIF DE GESTION

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 2 ans.

De surcroît, le fonds cherche à investir de manière durable et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Les modalités d'application de la démarche d'investissement socialement responsable sont décrites dans l'annexe « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » ci-dessous et sont disponibles sur le site internet www.carmignac.com.

2.5 INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est l'indice ICE BofA 1-3 Year All Euro Government Index, coupons réinvestis (E1AS). Cet indice suit la performance de la dette souveraine libellée en EUR émise publiquement par les pays membres de l'euro sur le marché des euro-obligations ou sur le marché intérieur de l'émetteur, avec une durée résiduelle jusqu'à l'échéance finale inférieure à 3 ans. Il est calculé coupons réinvestis.

L'indicateur de référence du fonds n'est plus inscrit sur le registre tenu par l'ESMA depuis le 1 janvier 2021 sans que cela n'affecte son utilisation par le Fonds conformément à la position de l'ESMA 80-187-610. La société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence si celui-ci subissait des modifications substantielles ou cessait d'être fourni. Pour toute information complémentaire sur l'indice, veuillez-vous référer au site Internet du fournisseur : <https://indices.theice.com/>

Ce fonds est un OPCVM géré activement. Un OPCVM géré activement est un OPCVM dont la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. La stratégie d'investissement du fonds ne dépend pas de l'indicateur. Par conséquent, les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.

2.6 STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

2.6.1 PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE GESTION DE L'OPCVM

Fourchette de sensibilité au taux d'intérêt	(-3 ; 4)
Zone géographique des émetteurs des titres	Toutes zones géographiques

La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts.

La fourchette de sensibilité aux spreads de crédit de votre fonds peut s'écarter sensiblement de la fourchette de sensibilité au taux d'intérêt précisé ci-dessus notamment en raison des investissements sur le marché du crédit.

2.6.2 STRATÉGIES UTILISÉES

Le fonds vise à surperformer l'indicateur de référence en exposant le portefeuille aux taux d'intérêt de la zone euro, et de manière accessoire aux taux d'intérêt non-euro, et en exposant le portefeuille aux marchés de crédit internationaux au travers de l'investissement dans des titres de créances ou d'instruments du marché monétaire émis par des émetteurs souverains et privés internationaux ou au travers d'instruments dérivés.

Le fonds peut faire varier son exposition au marché de change jusqu'à un maximum de 10% de l'actif net.

La gestion du fonds étant flexible et active, l'allocation d'actifs peut différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. De la même façon, la sensibilité du fonds peut différer significativement de celle de son indicateur de référence, tout en respectant la fourchette ci-dessus définie.

L'approche de gestion repose essentiellement sur l'analyse par le gérant des écarts de rémunération entre les différentes maturités (courbes), entre les différents pays et entre les différentes qualités de signatures des opérateurs privés ou publics. Les critères de sélection des émissions s'articulent donc autour de la connaissance des fondamentaux de la société émettrice et de l'appréciation d'éléments quantitatifs comme le supplément de rémunération par rapport aux emprunts d'état.

Stratégie de Taux :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de taux est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios économiques internationaux et sur une analyse des politiques monétaires des différentes banques centrales. Cette étude conduit à définir le niveau de sensibilité globale du fonds. La sensibilité du portefeuille peut varier de -3 à +4.

Le fonds intervient essentiellement sur les marchés de la zone euro et de manière accessoire sur les marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de taux sont déterminées par :

- L'allocation de sensibilité entre les différents marchés de taux,
- L'allocation de la sensibilité entre les différents segments des courbes de taux.

Stratégie de Crédit :

Le choix des investissements réalisés sur les marchés de crédit est basé à la fois sur l'anticipation de scénarios macroéconomiques internationaux et sur les études financières concernant la solvabilité des émetteurs. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au crédit du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés internationaux.

Ces interventions sur les marchés de crédit sont déterminées par :

- La sélection de titres fondée sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de qualité de crédit, de liquidité, de maturité ou sur des perspectives de recouvrement pour des émetteurs en difficulté,
- L'allocation dette publique/dette privée,
- L'allocation crédit sur les titres de créances et instruments monétaires publics ou privés ou obligations privées selon des critères de notation, de secteur, de subordination.

Stratégie de Change :

Les choix opérés par le gérant en termes d'exposition au marché de change résultent d'une analyse macroéconomique globale et notamment des perspectives de croissance, d'inflation et de politiques monétaires et budgétaires des différents pays et zones économiques. Cette étude conduit à définir le niveau d'exposition globale au change du fonds. Le fonds intervient sur l'ensemble des marchés

internationaux. Ces interventions sur le marché du change en fonction des anticipations de l'évolution des différentes devises sont déterminées par :

- L'allocation devises entre les différentes zones géographiques au travers de l'exposition générée par des titres vifs libellés en devise étrangère,
- L'allocation devises entre les différentes zones géographiques directement via des instruments dérivés sur change.

L'univers d'investissement pour l'ensemble des stratégies inclut les pays émergents.

Le portefeuille respecte à tout moment la limite d'exposition nette maximale cumulée de 30% aux dérivés de crédit (en exposition), aux obligations contingentes convertibles, au risque de change et à tout autre produit obligataire dit « spéculatif ».

2.7 DESCRIPTIF DES CATÉGORIES D'ACTIFS ET DES CONTRATS FINANCIERS ET LEUR CONTRIBUTION À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DE GESTION

2.7.1 ACTIONS

Néant.

2.7.2 TITRES DE CRÉANCES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Le fonds est investi principalement en titres de créance négociables (à court et moyen terme), en instruments du marché monétaire, en obligations à taux fixe ou variable, sécurisées (y compris covered bonds) ou non et/ou indexés sur l'inflation des pays de la zone euro. Le fonds peut investir sur des émetteurs privés ou publics.

Il peut investir à hauteur maximum de 20% en titres libellés dans une autre devise que l'euro, toutefois l'exposition du fonds au risque de change comme celle au risque de taux non-euro restent accessoires.

La moyenne pondérée des notations des instruments de dettes détenus par le fonds au travers des OPC ou en direct sera au moins « investment grade » selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation. Cependant, le fonds se réserve le droit d'investir dans des obligations émises par des émetteurs privés et souverains dites « spéculatives » dans la limite de 10% de l'actif net pour chaque catégorie d'émetteur.

Dans la limite de 10% de l'actif, le fonds peut être investi dans des instruments de titrisation. Les instruments concernés sont notamment des Asset Backed Securities (ABS), Enhanced Equipment Trust Certificates (EETC), Residential Mortgage-Backed Securities (RMBS), Commercial Mortgage-Backed Securities (CMBS), Collateralised Loan Obligations (CLO).

Pour l'ensemble de ces actifs, la société de gestion procède à sa propre analyse du profil rendement/risque des titres (rentabilité, qualité de crédit, liquidité, maturité). Ainsi, l'acquisition d'un titre, sa conservation ou sa cession (notamment en cas d'évolution des notations d'agences du titre) ne

se fonderont pas exclusivement sur le critère de ces notations mais reposeront également sur une analyse interne par la société de gestion des risques de crédit ainsi que des conditions de marché.

Aucune contrainte de sensibilité n'est imposée sur les titres vifs, ni sur la répartition entre dette privée et publique des titres sélectionnés.

2.7.3 DEVICES

L'exposition nette en devises autres que la devise de valorisation du fonds dont les devises émergentes, générée au travers des titres vifs ou des instruments dérivés, est limitée à 10% de l'actif net.

Le fonds les utilise en exposition ou en couverture.

2.7.4 INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion du fonds, le fonds peut intervenir en exposition ou en couverture sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés de la zone euro et internationaux dont les marchés émergents, réglementés, organisés ou de gré à gré.

Les instruments dérivés susceptibles d'être utilisés par le gérant sont les options, les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps, les CDS (credit default swap), portant sur un ou plusieurs sous-jacents (titres vifs, indices, paniers) sur lesquels le gérant peut intervenir.

Le fonds peut utiliser des contrats d'échange de rendement global (*total return swaps* ou « TRS ») aux termes desquels une contrepartie cède la performance économique globale d'un sous-jacent (incluant les revenus d'intérêts et les rémunérations, les plus-values et moins-values résultant de fluctuations de prix) à une autre contrepartie. Ces TRS sont utilisés à des fins d'exposition ou de couverture et portent sur des valeurs mobilières (y compris des paniers de valeurs mobilières) telles que des obligations, ainsi que des indices obligataires éligibles. La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net. Cette exposition peut néanmoins être plus importante mais est limitée à 20% de l'actif net du fonds. Le fonds reçoit 100% des revenus nets générés par les TRS, après déduction des coûts opérationnels directs et indirects. L'utilisation de TRS entraîne un risque de contrepartie, tel que décrit dans la section « Profil de risque ».

Ces instruments dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net (10% maximum en exposition),
- Devises.

2.7.5 STRATÉGIE D'UTILISATION DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Les instruments dérivés de taux d'intérêt sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou à la baisse, pour couvrir l'exposition au risque de taux ou tout simplement pour ajuster la duration globale du portefeuille.

Les instruments dérivés de crédit sur émetteur unique et sur indices de crédit sont utilisés pour s'exposer à la hausse ou pour s'exposer à la baisse de la qualité de crédit d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, pour se protéger contre le risque de défaut d'un émetteur, d'un groupe d'émetteurs, d'un secteur économique, d'un pays, d'une zone géographique, ou pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de crédit.

Les instruments dérivés de change sont utilisés pour s'exposer à la hausse, à la baisse ou couvrir l'exposition d'une devise ou tout simplement pour ajuster l'exposition globale du fonds au risque de change. Ils peuvent être également utilisés pour mettre en œuvre des stratégies de valeur relative, en étant simultanément en position acheteuse et vendeuse sur les marchés de devise. Le fonds détient également des contrats de change à terme ferme de gré à gré en vue de couvrir le risque de change des parts hedgées libellées dans une devise autre que l'Euro.

Les instruments dérivés pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de « Best Execution/Best Selection » et à la procédure d'agrément de nouvelles contreparties. Ces dernières sont majoritairement les banques de financement et d'investissement et les établissements de crédit internationaux et font l'objet d'échanges de garanties. Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds, et/ou sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés.

La limite d'engagement sur les marchés dérivés est limitée à une fois l'actif net du fonds. (cf. section VI. Risque Global).

2.7.6 TITRES INTÉGRANT DES DÉRIVÉS

Le fonds peut investir sur des titres intégrant des dérivés (notamment warrants, obligations *puttables/callables*, credit linked notes (CLN), EMTN, bons de souscription à titre accessoire à la suite d'opérations sur titres entraînant l'attribution de ce type de titres négociés sur des marchés de la zone euro et, à titre accessoire, internationaux, réglementés ou de gré à gré afin d'atteindre l'objectif de gestion.

Ces titres intégrant des dérivés permettent au gérant d'exposer le fonds aux risques suivants, dans le respect des contraintes globales du portefeuille :

- Taux,
- Crédit dans la limite de 30% de l'actif net (10% maximum en exposition),
- Devises.

Dans la limite de 8% de l'actif net, le gérant peut investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos »). Ces titres présentent un rendement souvent supérieur (en contrepartie d'un risque

supérieur) à des obligations classiques de par leur structuration spécifique et la place qu'ils occupent dans la structure de capital de l'émetteur (dette subordonnée). Ils sont émis par des établissements bancaires sous la surveillance d'une autorité de tutelle. Ils peuvent ainsi associer des caractéristiques obligataires et des caractéristiques actions, car ce sont des instruments convertibles hybrides. Ils peuvent être assortis d'un mécanisme de sauvegarde qui les transforme en actions ordinaires en cas d'évènement déclencheur menaçant la banque émettrice.

Le risque lié à ce type d'investissement est limité au montant investi pour l'achat des titres à dérivés intégrés.

2.7.7 STRATÉGIE D'UTILISATION DES TITRES INTÉGRANT DES DÉRIVÉS POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE GESTION

Le gérant utilise des titres intégrant des dérivés, par rapport aux autres instruments dérivés énoncés ci-dessus, afin d'optimiser l'exposition ou la couverture du portefeuille en réduisant notamment le coût d'utilisation de ces instruments financiers ou en s'exposant à plusieurs facteurs de performances.

Le risque lié à ce type d'investissement est limité au montant investi pour leur achat. Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés, hors obligations *callables/puttables*, hors obligations contingentes convertibles, ne peut pas dépasser plus de 10% de l'actif net.

Le fonds peut également investir en obligations callables et en obligations puttables dans la limite de son actif net. Ces titres de créances négociables comportent un élément optionnel permettant, sous certaines conditions (durée de détention, survenance d'un évènement spécifique...), le remboursement anticipé du principal à l'initiative de l'émetteur (dans le cas des obligations callables) ou à la demande de l'investisseur (dans le cas des obligations puttables).

2.7.8 OPC ET FONDS D'INVESTISSEMENT ET TRACKERS OU EXCHANGE TRADED FUNDS (ETF)

Le fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en :

- Parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger,
- Parts ou actions de FIA de droit français ou européen,
- Fonds d'investissement de droit étranger.

A condition que les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger respectent les critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds peut investir dans des OPC gérés par Carmignac Gestion ou une société liée.

Le fonds peut avoir recours aux « trackers », supports indiciels cotés et « exchange traded funds ».

2.7.9 DÉPÔTS ET LIQUIDITÉS

Le fonds peut avoir recours à des dépôts en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du fonds et gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPC sous-jacents. Ces opérations sont réalisées dans la limite de 20% de l'actif net. Ce type d'opération sera utilisé de manière exceptionnelle.

Le fonds peut détenir des liquidités à titre accessoire, notamment pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Cependant, afin de préserver l'intérêt de l'investisseur, lorsque des conditions exceptionnelles de marché le justifient, la limite de détention de liquidités peut atteindre 20% de l'actif net du fonds.

Le prêt d'espèces est prohibé.

2.7.10 EMPRUNTS D'ESPÈCES

Le fonds peut être emprunteur d'espèces sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces. Le fonds peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats, ...) dans la limite de 10% de l'actif net du fonds.

2.7.11 ACQUISITIONS ET CESSIONS TEMPORAIRES DE TITRES

Aux fins de gestion efficace du portefeuille et sans s'écarter de ses objectifs d'investissement, le fonds peut effectuer des opérations d'acquisition/cession temporaires de titres, (opérations de financement sur titres) portant sur des titres financiers éligibles au fonds (essentiellement actions et instruments du marché monétaire), jusqu'à 20% de son actif net. Ces opérations sont réalisées afin d'optimiser les revenus du fonds, placer sa trésorerie, ajuster le portefeuille aux variations d'encours, ou mettre en œuvre les stratégies décrites précédemment. Ces opérations consistent en des opérations de :

- Prise et mise en pensions de titres,
- Prêt/Emprunt de titres.

La proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de telles opérations est de 10% de l'actif net.

La contrepartie à ces opérations est CACEIS Bank, Luxembourg Branch CACEIS Bank, Luxembourg Branch ne dispose d'aucun pouvoir sur la composition ou la gestion du portefeuille du fonds.

Dans le cadre de ces opérations, le fonds peut recevoir/verser des garanties financières (« *collateral* ») dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières ».

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions.

2.8 CONTRATS CONSTITUANT DES GARANTIES FINANCIÈRES

Dans le cadre de réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et les opérations d'acquisition/cession temporaire des titres, le fonds peut recevoir ou donner des actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son risque global de contrepartie.

Les garanties financières sont essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat, bons du Trésor, pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Toutes les garanties financières, reçues ou données, sont transférées en pleine propriété.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré combiné à celui résultant des opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, ne peut excéder 10% des actifs nets du fonds lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière (collateral) reçue et servant à réduire l'exposition au risque de contrepartie respectera les éléments suivants :

- Elle est donnée sous forme d'espèces ou d'obligations ou bons du trésor de toute maturité émis ou garantis par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondiale ;
- Elle est détenue auprès du Dépositaire du fonds ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières ;
- Elles respectent à tout moment conformément à la réglementation en vigueur les critères en termes de liquidité, d'évaluation (a minima quotidienne), de qualité de crédit des émetteurs, (de notation minimum AA-), de faible corrélation avec la contrepartie et de diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net ;
- Les garanties financières en espèces seront majoritairement placées en dépôts auprès d'entités éligibles et/ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension, et dans une moindre mesure en obligations d'Etat ou bons du trésor de haute qualité et en OPC monétaires à court terme.

Les obligations d'Etat reçues ou bons du trésor en garantie financière feront l'objet d'une décote comprise entre 1 et 10%. Celle-ci est fixée contractuellement par la société de gestion avec chaque contrepartie.

2.9 PROFIL DE RISQUE

Le fonds est investi dans des instruments financiers et le cas échéant dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments financiers et OPC sont sensibles aux évolutions et aux aléas du marché.

Les facteurs de risque exposés ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à un tel investissement et de forger sa propre opinion indépendamment de CARMIGNAC GESTION, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés dans ces questions afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation financière.

a) Risque lié à la gestion discrétionnaire : La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés financiers. La performance du fonds dépendra des sociétés sélectionnées et de l'allocation d'actifs définie par la société de gestion. Il existe un risque que la société de gestion ne retienne pas les sociétés les plus performantes.

b) Risque de taux d'intérêt : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux. Lorsque la sensibilité du portefeuille est positive, une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille. Lorsque la sensibilité est négative, une baisse des taux peut entraîner une baisse de la valeur du portefeuille.

c) Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs, par exemple de leur notation par les agences de notations financière, la valeur des obligations privées peut baisser et entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Par ailleurs, il existe un risque de crédit plus spécifique et lié à l'utilisation des dérivés de crédit (Credit Default Swaps). Les CDS peuvent également porter sur des indices.

But de l'utilisation de CDS par le gérant	Perte en valeur sur la position CDS
Vente protection	En cas de détérioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent
Achat protection	En cas d'amélioration de la qualité de l'émetteur du titre sous-jacent

Ce risque de crédit est encadré par une analyse qualitative sur l'évaluation de la solvabilité des entreprises (par l'équipe d'analystes crédit).

d) Risque de perte en capital : Le portefeuille est géré de façon discrétionnaire et ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.

e) Risque lié aux pays émergents : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, et les variations de cours peuvent y être élevées.

f) Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs : Un titre est classé « spéculatif » lorsque sa notation est inférieure à « investment grade ». La valeur des obligations classées « spéculatif » peut baisser de façon plus importante et plus rapide que celles des autres obligations et impacter négativement la valeur liquidative du fonds qui peut baisser.

g) Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.

h) Risque de change : Le risque de change est lié à l'exposition, via ses investissements et par ses interventions sur les instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du fonds. Pour les parts libellées dans une devise autre que l'euro, le risque de change lié à la variation de l'euro par rapport à la devise de valorisation est résiduel du fait de la couverture systématique. Cette couverture peut générer un écart de performance entre les parts en devises différentes.

i) Risque de contrepartie : Le risque de contrepartie mesure la perte potentielle en cas de défaillance d'une contrepartie sur des contrats financiers de gré à gré ou des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires des titres à honorer ses obligations contractuelles. Le fonds y est exposé par le biais des contrats financiers de gré à gré conclus avec les différentes contreparties. Pour réduire l'exposition du fonds au risque de contrepartie, la société de gestion peut constituer des garanties au bénéfice du fonds.

j) Risques liés à l'investissement dans des obligations convertibles contingentes (CoCos) : Risque lié au seuil de déclenchement : ces titres comportent des caractéristiques qui leur sont propres. La survenance de l'évènement contingent peut amener une conversion en actions ou encore un effacement temporaire ou définitif de la totalité ou d'une partie de la créance. Le niveau de risque de conversion peut varier par exemple selon la distance d'un ratio de capital de l'émetteur à un seuil défini dans le prospectus de l'émission. Risque de perte de coupon : sur certains types de CoCos, le paiement des coupons est discrétionnaire et peut être annulé par l'émetteur. Risque lié à la complexité de l'instrument : ces titres sont récents, leur comportement en période de stress n'a pas été totalement éprouvé. Risque lié au report de remboursement ou/et non remboursement : les obligations convertibles contingentes sont des instruments perpétuels, remboursables aux niveaux prédéterminés seulement avec l'approbation de l'autorité compétente. Risque de structure de capital : contrairement à la hiérarchie classique du capital, les investisseurs sur ce type d'instruments peuvent subir une perte de capital, alors que les détenteurs d'actions du même émetteur ne la subissent pas. Risque de liquidité : comme pour le marché des obligations à haut rendement, la liquidité des obligations contingentes convertibles pourra se trouver significativement affectée en cas de période de trouble sur les marchés.

k) Risque lié aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres : L'utilisation de ces opérations et la gestion de leurs garanties peuvent comporter certains risques spécifiques tels que des risques opérationnels ou le risque de conservation. Ainsi le recours à ces opérations peut entraîner un effet négatif sur la valeur liquidative du fonds.

l) Risque juridique : Il s'agit du risque de rédaction inappropriée des contrats conclus avec les contreparties aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres ou avec les contreparties d'instruments financiers à terme de gré à gré.

m) Risque lié à la réutilisation des garanties financières : Le fonds n'envisage pas de réutiliser les garanties financières reçues, mais dans le cas où il le ferait, il s'agit du risque que la valeur résultante soit inférieure à la valeur initialement reçue.

n) Risque de durabilité : Désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, si il ou elle se produit, peut avoir un impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements et, à terme, sur la valeur nette d'inventaire du fonds.

✓ Intégration du risque de durabilité dans les décisions d'investissement :

Les investissements du fonds sont exposés à des risques de durabilité qui représentent un risque important potentiel ou réel pour maximiser les rendements ajustés au risque à long terme. La société de gestion a par conséquent intégré l'identification et l'évaluation des risques de durabilité dans ses décisions d'investissement et ses processus de gestion des risques à travers un processus en 3 étapes :

1/ Exclusion : Les investissements dans des sociétés que la société de gestion considère ne pas répondre aux normes de durabilité du fonds sont exclus. La société de gestion a mis en place une politique d'exclusion qui prévoit, entre autres, des exclusions d'émetteurs privés et des seuils de tolérance pour des activités dans des domaines tels que les armes controversées, le tabac, les divertissements pour adultes, les producteurs de charbon thermique et les sociétés de production d'électricité. . Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'exclusion dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

2/ Analyse : la société de gestion intègre l'analyse ESG aux côtés de l'analyse financière conventionnelle pour identifier les risques de durabilité des sociétés émettrices dans l'univers d'investissement avec une couverture supérieure à 90% des obligations d'entreprise et des actions. Le système de recherche ESG propriétaire de Carmignac, START, est utilisé par la société de gestion pour évaluer les risques de durabilité. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la politique d'intégration ESG et aux informations sur le système START disponibles dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

3/ Engagement : La société de gestion collabore avec les sociétés émettrices ou les émetteurs sur des questions liées à l'ESG afin de sensibiliser et de mieux comprendre les risques de durabilité au sein des portefeuilles. Ces engagements peuvent impliquer une thématique environnementale, sociale ou de gouvernance spécifique, un impact durable, des comportements controversés ou lors des décisions de

vote par procuration. Pour plus d'informations, veuillez consulter la politique d'engagement à l'adresse disponible dans la section « Investissement Responsable » du site de la société de gestion : <https://www.carmignac.com>.

✓ Impacts potentiels du risque de durabilité sur les rendements du fonds :

Les risques de durabilité peuvent avoir des effets négatifs sur la durabilité en termes d'impact négatif réel ou potentiel important sur la valeur des investissements, la valeur liquidative du fonds et, en fin de compte, sur le rendement des investissements des investisseurs.

La société de gestion peut surveiller et évaluer l'importance financière des risques de durabilité sur le rendement financier d'une société détenue de plusieurs manières :

- Environnement : la société de gestion estime que si une entreprise ne tient pas compte de l'impact environnemental de ses activités et de la production de ses biens et services, une entreprise pourrait subir une détérioration du capital naturel, des amendes environnementales ou une baisse de la demande des clients pour ses biens et services. Par conséquent, l'empreinte carbone, la gestion de l'eau et des déchets, l'approvisionnement et les fournisseurs sont surveillés le cas échéant pour l'entreprise.
- Social : La société de gestion considère que les indicateurs sociaux sont importants pour surveiller le potentiel de croissance à long terme et la stabilité financière d'une entreprise. Ces politiques sur le capital humain, les contrôles de sécurité des produits et la protection des données des clients font partie des pratiques importantes qui sont surveillées.
- Gouvernance : La société de gestion considère qu'une mauvaise gouvernance d'entreprise peut entraîner un risque financier. Par conséquent, l'indépendance du conseil d'administration, la composition et les compétences du comité de direction, le traitement des actionnaires minoritaires et la rémunération sont des facteurs clés étudiés. En outre, le comportement des entreprises en matière de pratiques comptables, fiscales et anti-corruption est vérifié.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

2.10 SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL D'INVESTISSEUR TYPE

Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S.person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux « US persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « US persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

En dehors de cette exception, le fonds est ouvert à tous souscripteurs.

Les souscripteurs concernés sont les institutions (y compris les associations, caisses de retraite, caisses de congés payés, et tout organisme à but non lucratif), les personnes morales et les personnes physiques souhaitant s'orienter vers un profil de gestion peu risquée. L'orientation des placements correspond aux besoins de certains trésoriers d'entreprise, de certains institutionnels fiscalisés, de particuliers disposant d'une trésorerie importante.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation financière du porteur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine, de ses besoins financiers actuels et futurs mais également de son souhait ou non de prendre des risques. Il est également recommandé de diversifier suffisamment les investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce fonds.

3. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

3.1 COMMENTAIRE DE GESTION

Carmignac Sécurité affiche une performance de 2,30% en 2025 (AW EUR ACC – FR0010149120), comparé à son indicateur de référence (ICE BofA ML 1-3 Y Euro All Government Index (EUR)), avec une performance de 2,28%.

L'année 2025 a été marquée par des développements politiques majeurs, des chocs budgétaires et des inflexions des politiques monétaires, le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche ayant alimenté une forte volatilité sur l'ensemble des marchés obligataires mondiaux. L'année a débuté par une nette correction des dettes souveraines. La solidité des données économiques américaines en janvier, notamment un rapport sur l'emploi particulièrement robuste, a propulsé le rendement du taux américain à 10 ans vers 4,8 %, les investisseurs réévaluant le calendrier des premières baisses de taux de la Réserve fédérale. Ce mouvement a été partiellement inversé par la baisse de l'inflation, permettant un regain des anticipations d'assouplissement monétaire.

L'investiture de Donald Trump en janvier a modifié la dynamique de marché : les premières annonces tarifaires ont déclenché des épisodes répétés d'aversion au risque, entraînant une hausse des primes de terme, en particulier sur les maturités longues de la courbe américaine. Les marchés obligataires sont devenus de plus en plus sensibles à la crédibilité des politiques économiques, à la soutenabilité budgétaire et aux risques inflationnistes, provoquant plusieurs phases de pentification des courbes. Cette dynamique a culminé début avril avec les annonces de droits de douane réciproques du « Liberation Day ». Le krach boursier qui s'en est suivi s'est propagé aux marchés de taux : le rendement du taux à 30 ans a enregistré sa plus forte hausse quotidienne depuis mars 2020, les investisseurs réévaluant simultanément les risques de récession et de résurgence inflationniste. Les préoccupations budgétaires ont ensuite dominé aux États-Unis : la dégradation de la note souveraine par Moody's et l'adoption du One Big Beautiful Bill Act, un vaste texte budgétaire combinant des baisses d'impôts, des mesures de soutien à l'activité et une augmentation des dépenses publiques, ont renforcé les craintes de déficits structurellement plus élevés, poussant les rendements longs vers 5 % malgré un ralentissement de la dynamique de croissance. Par la suite, l'affaiblissement du marché du travail a permis à la Réserve fédérale d'opérer un pivot, avec trois baisses de taux entre septembre et décembre, ramenant le rendement du taux à 10 ans autour de 4,15 % en fin d'année.

En Europe, les marchés obligataires ont été principalement influencés par la politique budgétaire. Les premières baisses de taux de la BCE ont soutenu les dettes souveraines, mais l'annonce en mars d'un plan de relance allemand de 500 milliards d'euros dédié à la défense et aux infrastructures a provoqué la plus forte hausse journalière des rendements du Bund depuis la réunification, signalant un changement structurel des taux longs. L'incertitude politique en France a par ailleurs pesé sur les écarts souverains, les rendements français dépassant brièvement ceux de l'Italie.

Au Japon, une inflation persistante proche de 3 %, des changements politiques et un stimulus budgétaire agressif ont conduit la Banque du Japon à relever ses taux à deux reprises en 2025. Le rendement du taux à 10 ans a ainsi progressé de près de 100 points de base, la plus forte hausse annuelle depuis plus de trente ans.

Malgré ces chocs, les marchés du crédit ont fait preuve de résilience, soutenus par un portage élevé, l'assouplissement des politiques monétaires au second semestre et une demande soutenue pour le

rendement. Cela s'est traduit par une nouvelle compression des marges de crédit, tant sur l'investissement grade que sur le haut rendement.

Dans ce contexte, l'année 2025 a été avant tout une année de portage pour le Fonds. L'allocation cœur en obligations d'entreprises de courte maturité et de haute qualité a constitué la principale source de performance, complétée par des expositions ciblées sur des segments privilégiés tels que les financières (y compris les instruments subordonnés), l'énergie et les CLO. Des contributions positives additionnelles sont venues des stratégies indexées sur l'inflation, du positionnement sur la courbe des taux américaine et d'une exposition diversifiée aux marchés émergents. Le Fonds a maintenu tout au long de l'année un cadre de gestion du risque proactif, notamment via des stratégies de couverture du crédit. Ces positions ont permis d'amortir efficacement les chocs de marché lors des phases de stress, mais ont pesé sur la performance à mesure que les marges de crédit se resserraient vers des plus bas pluriannuels. À partir de novembre, le positionnement défensif du Fonds, incluant des couvertures souveraines et crédit, a légèrement pénalisé les performances dans un environnement de marché de plus en plus dominé par le portage.

La gestion de la duration est restée active, en cohérence avec l'évolution du contexte macroéconomique et des anticipations de politique monétaire. La duration a été augmentée en début d'année, passant de 1,5 à 2,1, avant d'être progressivement réduite jusqu'à un point bas de 1,3 en mai, alors que les marchés intégraient des scénarios d'assouplissement jugés excessivement optimistes. Elle a ensuite été reconstruite à partir de juillet, principalement via les maturités courtes de la courbe euro et des stratégies de pentification, pour atteindre 2,6, dans un contexte où les marchés sous-estimaient les risques baissiers persistants sur la croissance.

L'exposition au crédit a été augmentée graduellement au cours de l'année pour atteindre un niveau proche de 80 %, CLO inclus. Cette allocation a été principalement mise en place via des émetteurs de maturité courte offrant un portage attractif, financée par une réduction des instruments monétaires dans un environnement de courbes de crédit plus pentues.

La référence à certains titres est fournie à titre illustratif afin de mettre en évidence certains titres qui sont ou ont été présents dans le Fonds. Elle ne constitue ni une incitation ni un conseil en investissement. La composition des portefeuilles des Fonds Carmignac est susceptible d'évoluer à tout moment.

3.2 TABLEAU DES PERFORMANCES ANNUELLES DES DIFFÉRENTES PARTS DE CARMIGNAC SECURITE SUR L'ANNÉE 2025

Part	ISIN	Devise	Performance 2025	Indicateur de référence *
AW EUR ACC	FR0010149120	EUR	2,30%	2,28%
AW EUR YDIS	FR0011269083	EUR	2,31%	2,28%
AW USD ACC HDG	FR0011269109	USD	4,60%	2,28%
Z EUR ACC	FR0014014932	EUR	3,31%	2,28%

* ICE BofA ML 1-3 Y Euro All Government Index (EUR).

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

3.3 PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRAN TREA BILL BTF ZCP 12-06-25	143 782 945,93	144 343 851,20
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-05-25	109 484 813,13	110 000 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 05-03-25	109 083 824,09	109 176 109,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 10-12-25	83 141 060,69	83 400 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 14-10-25	82 914 955,17	83 374 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 31-03-25	36 295 912,62	118 501 000,00
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 28-11-25	74 308 258,23	75 000 000,00
SPAIN IL BOND 0.65% 30-11-27	0,00	136 061 189,42
ENI ZCP 31-10-25	61 673 745,88	62 000 000,00
FRENCH REPUBLIC ZCP 10-09-25	59 594 783,61	60 000 000,00

3.4 TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

3.4.1 EXPOSITION OBTENUE AU TRAVERS DES TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS AU 31/12/2025

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 0,00**

- o Prêts de titres : 0,00

- o Emprunt de titres : 0,00

- o Prises en pensions : 0,00

- o Mises en pensions : 0,00

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 4 455 519 378,40**

- o Change à terme : 140 710 816,63

- o Future : 1 619 769 673,30

- o Options : 0,00

- o Swap : 2 695 038 888,47

3.4.2 IDENTITÉ DE LA/DES CONTREPARTIE(S) AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS AU 31/12/2025

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS CACEIS BANK LUXEMBOURG CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG HSBC JP MORGAN FRANCFORT MERRILL LYNCH MORGAN STANLEY NEWEDGE GROUP

(*) Sauf les dérivés listés.

3.4.3 GARANTIES FINANCIÈRES REÇUES PAR L'OPCVM AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE DE CONTREPARTIE AU 31/12/2025

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces (*)	0,00
Total	0,00
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	0,00
. Actions	0,00
. Obligations	0,00
. OPCVM	0,00
. Espèces	160 000,00
Total	160 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

3.4.4 REVENUS ET FRAIS OPÉRATIONNELS LIÉS AUX TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	0,00
. Autres revenus	0,00
Total des revenus	0,00
. Frais opérationnels directs	0,00
. Frais opérationnels indirects	0,00
. Autres frais	0,00
Total des frais	0,00

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

3.5 TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISES DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

4.1 POLITIQUE DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

« En sa qualité de société de gestion, Carmignac Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, Carmignac Gestion a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.carmignac.com ». Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation.

4.2 CARACTÉRISTIQUES EXTRA-FINANCIÈRES

Au 31/12/2025, le produit financier était classé article 8 au sens de la Directive Européenne « SFDR ». Les informations réglementaires requises se situent en annexe du présent rapport.

4.3 MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du Fonds est calculé selon la méthode de l'engagement.

4.4 POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de Carmignac Gestion SA est conçue en accord avec les règles européennes et nationales en matière de rémunération et de gouvernance comme définies par la Directive OPCVM du Parlement Européen et du Conseil n°2009/65/CE du 13 juillet 2009 et n°2014/91/UE du 23 Juillet 2014 et des orientations émises par l'ESMA en date du 14 octobre 2016 (ESMA/2016/575) et par la Directive AIFM du Parlement Européen et du Conseil n°2011/61/UE.

Elle promeut une gestion des risques saine et efficace et elle n'encourage pas la prise de risque excessive. Elle promeut notamment l'association des collaborateurs aux risques afin d'assurer que le Personnel Identifié soient pleinement engagé dans la performance à long terme de la Société.

La politique de rémunération a été approuvée par le conseil d'administration de la société de gestion. Les principes de cette politique sont examinés sur une base a minima annuelle par le comité de rémunération et de nomination et par le Conseil d'administration et adaptés au cadre réglementaire en constante évolution. Les détails de la politique de rémunération incluant une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés ainsi que les informations sur le comité de rémunération et de nomination peuvent être trouvés sur le site web suivant: www.carmignac.com. Un exemplaire sur papier de la politique de rémunération est mis à disposition gratuitement sur demande.

4.4.1 PARTIE VARIABLE : DÉTERMINATION ET ÉVALUATION

La rémunération variable dépend à la fois de la réussite individuelle du collaborateur et de la performance de la Société dans son ensemble.

L'enveloppe des rémunérations variables est déterminée en fonction du résultat Carmignac Gestion SA au cours de l'exercice écoulé, en veillant à ce que le niveau de fonds propres reste suffisant. Elle est ensuite distribuée entre les différents services en fonction de l'évaluation de leur performance et, au sein de chaque service, en fonction de l'évaluation des performances individuelles des collaborateurs.

Le montant de la part variable de la rémunération revenant à chaque collaborateur reflète sa performance et l'atteinte des objectifs qui lui ont été fixés par la Société.

Ces objectifs peuvent être de nature quantitative et/ou qualitative et sont liés à la fonction du collaborateur. Ils prennent en compte les comportements individuels afin d'éviter notamment les prises de risques à court terme. Il est notamment pris en compte la pérennité des actions menées par le salarié et leur intérêt à long et moyen terme pour l'entreprise, l'implication personnelle du collaborateur et la réalisation des tâches confiées.

4.4.2 EXERCICE 2024

La mise en œuvre de la politique de rémunération a fait l'objet au titre de l'exercice 2024 d'une évaluation interne et indépendante laquelle a vérifié le respect des politiques et procédures de rémunération adoptées par le Conseil d'administration de Carmignac Gestion.

4.4.3 EXERCICE 2025

Le rapport annuel du Conseil d'administration de Carmignac Gestion est accessible sur le site web de Carmignac (www.carmignac.com).

Année 2025	
Nombre de collaborateurs	175
Salaires fixes versés en 2025	15 003 535,64 €
Rémunérations variables totales versées en 2025	36 892 620,52 €
Rémunérations totales versées en 2025	51 896 156,16 €
> dont preneurs de risque	38 239 028,59 €
> dont non-preneurs de risque	13 657 127,57 €

4.5 CHANGEMENTS SUBSTANTIELS INTERVENUS AU COURS DE L'ANNÉE

Au 11 décembre 2025, une opération sur titre a eu lieu sur la part Z EUR Acc. L'objectif de cette opération sur titre a été de multiplier la valeur nominale des parts par 100. Le code ISIN de la part était FR001400TVF4 et est maintenant FR0014014932.

4.6 COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIF AU RÉGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part AW EUR Ydis

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	5 764 851,15	EUR	2,38	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
Total	5 764 851,15	EUR	2,38	EUR

BILAN DE CARMIGNAC SECURITE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	4 287 974 911,83	3 239 466 415,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 287 974 911,83	3 239 466 415,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	767 366 270,41	1 256 376 015,08
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	767 366 270,41	1 256 376 015,08
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	8 638,64
OPCVM	0,00	8 638,64
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	14 868 710,89	3 385 562,58
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I) (*)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	5 070 209 893,13	4 499 236 631,94
Créances et comptes d'ajustement actifs	110 492 696,92	59 209 769,35
Comptes financiers	181 420 944,24	187 425 732,04
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	291 913 641,16	246 635 501,39
Total de l'actif I+II	5 362 123 534,29	4 745 872 133,33

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	5 111 367 745,15	4 379 176 427,52
Report à nouveau sur revenu net	12 528,55	10 536,35
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	115 506 274,63	233 210 899,72
Capitaux propres I	5 226 886 548,33	4 612 397 863,59
Passifs de financement II (*)	0,00	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	5 226 886 548,33	4 612 397 863,59
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	60 168 182,42	25 154 683,96
Emprunts (C) (*)	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	60 168 182,42	25 154 683,96
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	70 675 849,39	101 981 092,50
Concours bancaires	4 392 954,15	6 338 493,28
Sous-total autres passifs IV	75 068 803,54	108 319 585,78
Total Passifs : I+II+III+IV	5 362 123 534,29	4 745 872 133,33

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTE DE RÉSULTAT DE CARMIGNAC SECURITE

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	0,00	0,00
Produits sur obligations	144 110 713,22	118 456 394,09
Produits sur titres de créances	24 418 831,65	34 315 908,22
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	39 885 746,30	-1 168 300,69
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	4 745 030,18	5 220 790,40
Sous-total produits sur opérations financières	213 160 321,35	156 824 792,02
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	-32 828 841,07	-10 818 679,78
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-201 929,87	-397 594,75
Sous-total charges sur opérations financières	-33 030 770,94	-11 216 274,53
Total revenus financiers nets (A)	180 129 550,41	145 608 517,49
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-56 269 034,99	-48 321 367,75
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-56 269 034,99	-48 321 367,75
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	123 860 515,42	97 287 149,74
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	22 602,16	3 802 267,37
Sous-total revenus nets I = (C+D)	123 883 117,58	101 089 417,11
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	21 057 019,16	-71 595 530,54
Frais de transactions externes et frais de cession	158 036,06	682 425,22
Frais de recherche	-366 128,82	-198 938,23
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	20 848 926,40	-71 112 043,55
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	2 297 027,90	-4 850 679,55
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	23 145 954,30	-75 962 723,10

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-30 041 640,80	197 087 920,31
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-173 773,21	386 006,87
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-30 215 414,01	197 473 927,18
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 307 383,24	10 610 278,53
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-31 522 797,25	208 084 205,71
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	115 506 274,63	233 210 899,72

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLE DE CARMIGNAC SECURITE

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A1. CARACTÉRISTIQUES ET ACTIVITÉ DE L'OPC À CAPITAL VARIABLE

A1a. STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

L'objectif du fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon de placement recommandé de 2 ans.

De surcroît, le fonds cherche à investir de manière durable et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable. Les modalités d'application de la démarche d'investissement socialement responsable sont décrites dans l'annexe « Caractéristiques environnementales et/ou sociales » ci-dessous et sont disponibles sur le site internet www.carmignac.com.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	8 083 882 230,64	5 403 021 874,60	4 378 499 782,56	4 612 397 863,59	5 226 886 548,33
Part AW EUR Acc en EUR					
Actif net	7 810 322 096,35	5 207 316 782,91	4 209 673 580,23	4 433 180 999,61	4 956 650 180,52
Nombre de titres	4 340 758,738	3 038 564,978	2 360 466,283	2 361 047,825	2 580 375,006
Valeur liquidative unitaire	1 799,29	1 713,74	1 783,40	1 877,63	1 920,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	16,17	0,62	-61,93	-31,48	9,21
Capitalisation unitaire sur revenu	14,66	16,11	40,73	41,15	45,58
Part AW EUR Ydis en EUR					
Actif net	239 095 641,48	169 422 278,14	146 836 656,67	155 546 653,34	240 285 692,39
Nombre de titres	2 395 313,656	1 797 370,928	1 524 187,174	1 569 089,070	2 422 206,367
Valeur liquidative unitaire	99,81	94,26	96,33	99,13	99,20
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,80	0,00	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	2,14	1,37	0,00	0,00	0,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	-2,00	-1,67	0,00
Distribution unitaire sur revenu	0,81	0,89	2,21	2,19	2,38
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000 (1)
Part AW USD Acc Hdg en USD					
Actif net en USD	39 193 021,22	28 050 332,76	24 290 751,61	24 489 780,10	22 976 851,94
Nombre de titres	309 772,728	228 558,680	186 655,296	176 236,448	158 084,107
Valeur liquidative unitaire en USD	126,52	122,72	130,13	138,95	145,34
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	9,89	8,90	-5,75	5,67	-11,50
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	0,86	1,09	2,72	2,79	3,05

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Part Z EUR Acc en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	10 386 750,23
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1 004,554
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	10 339,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	2,04
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,00	27,96
Part Z EUR Acc en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	20 012,57	0,00
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	200,000	0,00
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	100,06	0,00
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	-0,05	0,00
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,22	0,00

Part Z EUR Acc FR001400TVF4 fermée le 10/12/2025 et Part Z EUR Acc FR0014014932 ouverte le 11/12/2025.

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins-values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les CDS :

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spread de crédit alimentées sur des bases de données financières.

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les swaps d'inflation du portefeuille sont valorisés à partir des prix calculés par la contrepartie et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers mathématiques.

Exposition des positions Hors-Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées auprès de 2 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur. Pour la dette court terme (souveraine en particulier), la note court terme de l'émetteur est retenue en cas d'absence de note d'émission.

2ème niveau : la note la plus haute est retenue parmi celles disponibles des 2 agences de notation. Si l'écart entre les notes disponibles est considéré comme important ou s'il est identifié que l'élément est sujet à un événement ayant un impact significatif sur sa qualité de crédit, l'opportunité d'un recours à une notation interne est étudiée.

Si aucune note n'est disponible, une notation interne est systématiquement attribuée à l'élément.

La méthodologie de notation interne est basée sur une analyse fondamentale de l'émetteur en tenant compte des spécificités de l'émission.

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisée en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

	FRAIS FACTURÉS A L'OPCVM	ASSIETTE	TAUX BARÈME
1	Frais de gestion financière *	Actif net	(Taux maximum) Part AW EUR Acc : 1% TTC Part AW EUR Ydis: 1% TTC Part AW USD Acc Hdg : 1% TTC Part Z EUR Acc : 0 % TTC
2	Frais de fonctionnement et autres services**	Actif net	0,11% Taux Taux forfaitaire)***
5	Commission de surperformance	Actif net	Néant

*Les frais de gestion financière comprennent, le cas échéant, les rétrocessions versées aux sociétés du groupe ou à des tiers dans le cadre requis par la réglementation (en particulier les distributeurs du fonds). Le paiement de ces rétrocessions est conditionné dans certains pays à l'amélioration de la qualité du service fourni aux investisseurs par les distributeurs.

Ces rétrocessions sont calculées comme un pourcentage des frais de gestion, et servent à rémunérer les distributeurs et éventuels sous-distributeurs. De plus amples informations sur ce mécanisme et sur le montant de rémunération peuvent être obtenues directement auprès de votre intermédiaire financier. En cas de pluralité d'intermédiaires (chaîne de distribution), vous pouvez demander à la société de gestion de plus amples détails sur les intermédiaires concernés par cette chaîne de distribution, et sur la rémunération versée aux distributeurs avec lesquels la société de gestion est directement en relation.

Les rétrocessions versées aux distributeurs ne constituent pas un traitement préférentiel.

Des remises partielles de frais de gestion peuvent être accordées à certains investisseurs institutionnels, pouvant avoir un lien juridique ou économique avec la société de gestion, sur des bases objectives (engagements importants ou investissements de long terme).

** Frais de fonctionnement et autres services :

Les frais de fonctionnement et autres services sont établis pour couvrir et rémunérer les fonctions et services fournis par la société de gestion (autres que ceux exclus ci-dessous, principalement la gestion financière et la distribution) et les frais de fonctionnement du fonds. Ils sont provisionnés sur chaque valeur liquidative du fonds.

Autres frais facturés à l'OPCVM :

- Les contributions dues à l'Autorité des marchés financiers pour la gestion du fonds en application du d) du 3° du II de l'article L.621-5-3 du code monétaire et financier sont facturées au fonds.
- Frais liés à la recherche (Voir le paragraphe « Recherche et incitations » ci-dessous).
- Les coûts exceptionnels et non récurrents liés à un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action), uniquement dans le cas où l'issue de ces procédures est favorable au fonds et une fois les sommes encaissées par le fonds.

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AW EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part Z EUR Acc	Capitalisation	Capitalisation
Part AW EUR Ydis	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion
Part AW USD Acc Hdg	Capitalisation	Capitalisation

B. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DE FINANCEMENT

B1. ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DE FINANCEMENT

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	4 612 397 863,59	4 378 499 782,56
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	2 012 003 903,58	1 236 111 950,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 507 690 928,40	-1 222 616 262,48
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	123 860 515,42	97 287 149,74
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	20 848 926,40	-71 112 043,55
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-30 215 414,01	197 473 927,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-4 318 320,73	-3 246 639,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments (*)	2,48 (*)	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	5 226 886 548,33	4 612 397 863,59

(*) 31/12/2025 : Modification de la valeur nominale de la part FR001400TVF4 (nominal de 100) par la valeur FR0014014932 (nominal de 10 00) en date du 11/12/2025.

B2. RECONSTITUTION DE LA LIGNE « CAPITAUX PROPRES » DES FONDS DE CAPITAL INVESTISSEMENT ET AUTRES VÉHICULES

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS AU COURS DE L'EXERCICE

B3a. NOMBRE D'ACTIONS SOUSCRITES ET RACHÉTÉES PENDANT L'EXERCICE

	En parts	En montant
Part AW EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	817 160,960	1 555 795 513,67
Parts rachetées durant l'exercice	-597 833,779	-1 140 230 769,57
Solde net des souscriptions/rachats	219 327,181	415 564 744,10
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 580 375,006	
Part AW EUR Ydis		
Parts souscrites durant l'exercice	1 262 402,059	125 217 411,58
Parts rachetées durant l'exercice	-409 284,762	-40 571 453,93
Solde net des souscriptions/rachats	853 117,297	84 645 957,65
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	2 422 206,367	
Part AW USD Acc Hdg		
Parts souscrites durant l'exercice	23 130,851	2 931 307,61
Parts rachetées durant l'exercice	-41 283,192	-5 150 831,94
Solde net des souscriptions/rachats	-18 152,341	-2 219 524,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	158 084,107	
Part Z EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	5 665,554	58 462 588,91
Parts rachetées durant l'exercice	-4 661,000	-48 166 913,83
Solde net des souscriptions/rachats	1 004,554	10 295 675,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 004,554	
Part Z EUR Acc		
Parts souscrites durant l'exercice	2 659 080,604	269 597 081,81
Parts rachetées durant l'exercice	-2 659 280,604	-273 570 959,13
Solde net des souscriptions/rachats	-200,000	-3 973 877,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	0,00	

Part Z EUR Acc FR001400TVF4 fermée le 10/12/2025 et Part Z EUR Acc FR0014014932 ouverte le 11/12/2025.

B3b. COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT ACQUISES

	En montant
Part AW EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AW EUR Ydis	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part AW USD Acc Hdg	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part Z EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part Z EUR Acc	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

Part Z EUR Acc FR001400TVF4 fermée le 10/12/2025 et Part Z EUR Acc FR0014014932 ouverte le 11/12/2025.

B4. FLUX CONCERNANT LE NOMINAL APPELÉ ET REMBOURSÉ SUR L'EXERCICE

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. FLUX SUR LES PASSIFS DE FINANCEMENT

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE D'ACTIONS

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
AW EUR Acc FR0010149120	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 956 650 180,52	2 580 375,006	1 920,90
AW EUR Ydis FR0011269083	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	Distribution et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	240 285 692,39	2 422 206,367	99,20
AW USD Acc Hdg FR0011269109	Capitalisation	Capitalisation	USD	22 976 851,94	158 084,107	145,34
Z EUR Acc FR0014014932	Capitalisation	Capitalisation	EUR	10 386 750,23	1 004,554	10 339,66

C. INFORMATIONS RELATIVES AUX EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

C1. PRÉSENTATION DES EXPOSITIONS DIRECTES PAR NATURE DE MARCHÉ ET D'EXPOSITION

C1a. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ ACTIONS (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

**C1b. EXPOSITION SUR LE MARCHÉ DES OBLIGATIONS CONVERTIBLES -
VENTILATION PAR PAYS ET MATURITÉ DE L'EXPOSITION**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DE TAUX (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES) - VENTILATION PAR NATURE DE TAUX

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	4 287 974,92	3 494 814,21	793 160,71	0,00	0,00
Titres de créances	767 366,27	767 366,27	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	181 420,94	0,00	0,00	0,00	181 420,94
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-4 392,95	0,00	0,00	0,00	-4 392,95
Hors-bilan					
Futures	NA	403 292,63	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	1 088 701,97	-1 685 271,43	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		5 754 175,08	-892 110,72	0,00	177 027,99

C1d. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DE TAUX (HORS OBLIGATIONS CONVERTIBLES) - VENTILATION PAR DURÉE RÉSIDUELLE

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	104 033,53	81 925,67	182 242,20	843 399,60	981 581,25	748 888,40	1 345 904,27
Titres de créances	546 583,24	199 135,44	21 647,59	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	181 420,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	-4 392,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	646 613,45	85 029,12	- 328 349,94	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	-1 685 271,44	0,00	1 296 920,00	- 208 218,03	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	827 644,76	-1 404 210,33	203 889,79	2 786 933,05	858 392,34	420 538,46	1 345 904,27

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. EXPOSITION DIRECTE SUR LE MARCHÉ DES DEVISES

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 CZK +/-	Devise 3 GBP +/-	Devise 4 HUF +/-	Devise N Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	70 111,37	46 539,31	9 794,71	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	5 113,08	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	661,05	895,63	523,15	1 842,89	2 217,62
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-5,15	0,00	0,00	-676,14	0,00
Comptes financiers	-2 283,90	0,00	-749,03	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	-64 589,67	-46 939,29	-9 928,95	0,00	0,00
Futures options swaps	-2 520,10	0,00	0,00	663,27	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	6 486,68	495,65	-360,12	1 830,02	2 217,62

C1f. EXPOSITION DIRECTE AUX MARCHÉS DE CRÉDIT(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 929 803,43	358 171,48	0,00
Titres de créances	767 366,27	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	-413 198,00	0,00
Solde net	4 697 169,70	-55 026,52	0,00

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. EXPOSITION DES OPÉRATIONS FAISANT INTERVENIR UNE CONTREPARTIE

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CITIGROUP GLOBAL MARKETS LIMITED	380,00	0,00
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PAR	0,00	295,97
Dettes		
Collatéral espèces		
SOCIETE GENERALE PAR	0,00	160,00

C2. EXPOSITIONS INDIRECTES POUR LES OPC DE MULTI-GESTION

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. EXPOSITION SUR LES PORTEFEUILLES DE CAPITAL INVESTISSEMENT

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. EXPOSITION SUR LES PRÊTS POUR LES OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

D1. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	1 191 890,62
	Souscriptions à recevoir	8 067 620,72
	Dépôts de garantie en espèces	6 547 650,46
	Coupons et dividendes en espèces	175 750,00
	Collatéraux	94 509 785,12
Total des créances		110 492 696,92
Dettes		
	Achats à règlement différé	10 690 000,00
	Rachats à payer	54 340 436,81
	Dépôts de garantie en espèces	180 000,00
	Frais de gestion fixe	1 152 184,15
	Collatéraux	4 313 228,43
Total des dettes		70 675 849,39
Total des créances et des dettes		39 816 847,53

D2. FRAIS DE GESTION, AUTRES FRAIS ET CHARGES

	31/12/2025
Part AW EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	53 603 264,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part AW EUR Ydis	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 296 646,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part AW USD Acc Hdg	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	234 320,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part Z EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	3 067,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Part Z EUR Acc	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	131 736,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

Part Z EUR Acc FR001400TVF4 fermée le 10/12/2025 et Part Z EUR Acc FR0014014932 ouverte le 11/12/2025.

D3. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. AUTRES INFORMATIONS

D4a. VALEUR ACTUELLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS, ÉMIS ET/OU GÉRÉS PAR LE GROUPE

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

D5a. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTES AUX REVENUS NETS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	123 883 117,58	101 089 417,11
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	123 883 117,58	101 089 417,11
Report à nouveau	12 528,55	10 536,35
Sommes distribuables au titre du revenu net	123 895 646,13	101 099 953,46

Part AW EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	117 617 003,19	97 162 290,34
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	117 617 003,19	97 162 290,34
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	117 617 003,19	97 162 290,34
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	117 617 003,19	97 162 290,34
Total	117 617 003,19	97 162 290,34
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part AW EUR Ydis

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	5 755 571,75	3 433 884,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	5 755 571,75	3 433 884,65
Report à nouveau	12 528,55	10 536,35
Sommes distribuables au titre du revenu net	5 768 100,30	3 444 421,00
Affectation :		
Distribution	5 764 851,15	3 436 305,06
Report à nouveau du revenu de l'exercice	3 249,15	8 115,94
Capitalisation	0,00	0,00
Total	5 768 100,30	3 444 421,00
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	2 422 206,367	1 569 089,070
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,38	2,19
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	9 976,46	0,00

Part AW USD Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	482 451,78	493 197,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	482 451,78	493 197,66
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	482 451,78	493 197,66
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	482 451,78	493 197,66
Total	482 451,78	493 197,66
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part Z EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	28 090,86	0,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	28 090,86	0,00
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	28 090,86	0,00
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	28 090,86	0,00
Total	28 090,86	0,00
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

Part Z EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	0,00	44,46
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00	44,46
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00	44,46
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	44,46
Total	0,00	44,46
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

D5b. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTES AUX PLUS ET MOINS-VALUES RÉALISÉES ET LATENTES NETTES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	23 145 954,30	-75 962 723,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	23 145 954,30	-75 962 723,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	23 145 954,30	-75 962 723,10

Part AW EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	23 769 347,00	-74 342 482,28
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	23 769 347,00	-74 342 482,28
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	23 769 347,00	-74 342 482,28
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	23 769 347,00	-74 342 482,28
Total	23 769 347,00	-74 342 482,28
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part AW EUR Ydis

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 193 933,07	-2 620 453,14
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 193 933,07	-2 620 453,14
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 193 933,07	-2 620 453,14
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 193 933,07	0,00
Capitalisation	0,00	-2 620 453,14
Total	1 193 933,07	-2 620 453,14
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part AW USD Acc Hdg

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 819 378,73	1 000 223,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 819 378,73	1 000 223,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 819 378,73	1 000 223,64
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-1 819 378,73	1 000 223,64
Total	-1 819 378,73	1 000 223,64
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part Z EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 052,96	0,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 052,96	0,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 052,96	0,00
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	2 052,96	0,00
Total	2 052,96	0,00
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

Part Z EUR Acc

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,00	-11,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,00	-11,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,00	-11,32
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	0,00	-11,32
Total	0,00	-11,32
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

E. INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS EN EUR

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			4 287 974 911,83	82,04
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 287 974 911,83	82,04
Assurance			25 861 442,88	0,49
AG INSURANCE 3.5% 30-06-47	EUR	10 700 000	11 013 224,18	0,21
AIG 1.875% 21-06-27	EUR	6 867 000	6 872 570,74	0,13
CASA ASSURANCES 6.25% PERP	EUR	7 600 000	7 975 647,96	0,15
Automobiles			10 286 937,34	0,20
SOCIETE FONCIERE FINANCIERE ET DE PARTIC 1.875% 30-10-26	EUR	10 300 000	10 286 937,34	0,20
Banques commerciales			1 363 104 128,47	26,08
AB SIAULIU BANKAS 4.853% 05-12-28	EUR	5 700 000	5 863 457,34	0,11
ALPHA BANK 3.125% 30-10-31	EUR	20 014 000	19 926 664,94	0,38
ALPHA BANK 4.308% 23-07-36	EUR	7 700 000	7 942 993,12	0,15
ALPHA BANK 6.0% 13-09-34 EMTN	EUR	9 850 000	10 809 141,05	0,21
ALPHA BANK 6.875% 27-06-29	EUR	12 422 000	14 022 442,82	0,27
ARAB PETROLEUM INVESTMENTS COR 1.483% 06-10-26	USD	9 990 000	8 369 724,88	0,16
Banca Comerciala Romana 4.0% 25-11-31	EUR	8 400 000	8 385 074,47	0,16
BANCA MEDIOLANUM 5.035% 22-01-27	EUR	12 144 000	12 743 184,13	0,24
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	4 705 000	4 899 920,42	0,09
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.125% 21-10-29	EUR	13 600 000	13 805 045,15	0,26
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 3.125% 24-06-31	EUR	17 800 000	18 038 345,66	0,35
BANCO DE BADELL 3.375% 10-03-32	EUR	6 700 000	6 750 509,63	0,13
BANCO DE BADELL 6.0% 16-08-33	EUR	6 900 000	7 488 587,01	0,14
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	EUR	2 800 000	2 948 218,00	0,06
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	3 400 000	3 886 848,31	0,07
BANKINTER 0.875% 08-07-26 EMTN	EUR	5 800 000	5 781 086,44	0,11
BANK POLSKA KA OPIEKI 3.75% 04-06-31	EUR	7 200 000	7 395 437,10	0,14
BANQUE CANTONALE DE GENEVE 3.414% 27-03-30	EUR	5 947 000	6 171 580,88	0,12
BARCLAYS 2.885% 31-01-27 EMTN	EUR	4 351 000	4 469 042,33	0,09
BARCLAYS 4.375% PERP	USD	13 731 000	11 333 391,35	0,22
BARCLAYS E3R+1.1% 14-05-29	EUR	14 430 000	14 630 391,01	0,28
BBVA 0.125% 24-03-27 EMTN	EUR	4 100 000	4 084 513,79	0,08
BBVA 4.0% 25-02-37	EUR	9 400 000	9 807 311,01	0,19
BBVA 4.875% 08-02-36 EMTN	EUR	3 500 000	3 843 328,66	0,07
BBVA 5.75% 15-09-33 EMTN	EUR	7 600 000	8 202 177,15	0,16
BCP 1.75% 07-04-28 EMTN	EUR	6 900 000	6 922 797,88	0,13
BELFIUS SANV 3.375% 20-02-31	EUR	16 500 000	16 954 694,96	0,32
BELFIUS SANV 3.375% 28-05-30	EUR	20 200 000	20 709 896,42	0,40
BELFIUS SANV 4.875% 11-06-35	EUR	4 700 000	5 067 661,36	0,10
BELFIUS SANV 6.125% PERP	EUR	14 000 000	14 579 067,07	0,28
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	3 296 000	3 484 617,44	0,07

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP PAR 3.945% 18-02-37 EMTN	EUR	14 200 000	14 734 479,25	0,28
BNP PAR 4.1986% 16-07-35 EMTN	EUR	9 200 000	9 554 937,97	0,18
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	13 400 000	14 449 102,20	0,28
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	17 200 000	17 236 399,21	0,33
BPCE 3.125% 05-09-30 EMTN	EUR	16 700 000	16 833 770,43	0,32
BPCE ISSUER 0.5% 15-09-27	EUR	10 800 000	10 673 739,86	0,20
BPCE ISSUER 5.75% 01-06-33	EUR	2 600 000	2 846 642,41	0,05
CA 2.5% 22-12-26	EUR	9 959 000	9 961 412,29	0,19
CA 4.375% 15-04-36	EUR	6 900 000	7 298 845,52	0,14
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	13 900 000	14 743 621,89	0,28
CA 7.25% PERP EMTN	EUR	7 700 000	8 275 521,53	0,16
CAIXABANK 1.125% 12-11-26	EUR	13 600 000	13 486 635,62	0,26
CAIXABANK 5.0% 19-07-29 EMTN	EUR	9 400 000	10 105 495,11	0,19
CAIXABANK 6.25% PERP	EUR	14 000 000	14 906 893,37	0,29
CAIXABANK 7.5% PERP	EUR	11 000 000	12 369 919,67	0,24
CAIXABANK E3R+0.65% 26-06-29	EUR	14 600 000	14 663 200,16	0,28
CAIXA ECONOMICA MONTEPIO GERAL CEMG 3.5% 25-06-29	EUR	4 300 000	4 420 239,78	0,08
CASA LONDON 1.875% 20-12-26	EUR	5 300 000	5 284 110,16	0,10
COOPERATIEVE RABOBANK UA 3.913% 03-11-26	EUR	1 100 000	1 122 114,34	0,02
CRELAN 5.25% 23-01-32	EUR	6 800 000	7 685 196,52	0,15
DEUTSCHE BK 2.625% 13-08-28	EUR	6 500 000	6 549 452,53	0,13
DE VOLKSBANK NV 4.625% 23-11-27	EUR	21 900 000	22 703 371,50	0,43
DNB BANK A E3R+0.5% 08-08-29	EUR	25 000 000	25 131 394,44	0,48
EFG EUROBANK 2.875% 07-07-28	EUR	18 884 000	19 175 391,76	0,37
EFG EUROBANK 3.25% 12-03-30	EUR	6 460 000	6 652 141,64	0,13
EFG EUROBANK 4.25% 30-04-35	EUR	10 275 000	10 590 695,15	0,20
EFG EUROBANK 4.875% 30-04-31	EUR	14 300 000	15 683 530,88	0,30
EFG EUROBANK 7.0% 26-01-29	EUR	14 031 000	16 140 106,28	0,31
ERSTE GR BK 4.0% 15-01-35	EUR	6 000 000	6 312 024,66	0,12
ERSTE GR BK 6.375% PERP EMTN	EUR	12 400 000	13 106 629,67	0,25
HSBC 3.313% 13-05-30 EMTN	EUR	10 500 000	10 802 733,99	0,21
HSBC 4.191% 19-05-36 EMTN	EUR	8 921 000	9 297 768,29	0,18
IBERCAJA 4.375% 30-07-28	EUR	11 800 000	12 334 636,99	0,24
IBERCAJA 5.625% 07-06-27	EUR	10 400 000	10 877 216,82	0,21
ING GROEP NV 3.0% 17-08-31	EUR	17 600 000	17 638 527,12	0,34
ING GROEP NV 3.5% 03-09-30	EUR	14 300 000	14 669 017,38	0,28
ING GROEP NV 4.125% 20-05-36	EUR	8 600 000	8 973 912,10	0,17
INTE 3.75% 29-06-27	EUR	10 000 000	10 346 455,48	0,20
INTE 4.875% 19-05-30 EMTN	EUR	3 656 000	4 035 904,98	0,08
INTE 6.375% PERP	EUR	9 685 000	10 156 312,77	0,19
INTE E3R+4.05% 29-06-27	EUR	3 500 000	3 680 833,72	0,07
INTESA SANPAOLO 7.75% PERP	EUR	10 736 000	11 597 418,13	0,22
ISTITUTO PER IL CREDITO SPORTIVO E 3.5% 29-01-30	EUR	8 300 000	8 705 526,63	0,17
JPMORGAN CHASE BANK NA 2.935% 06-02-29	EUR	19 700 000	20 235 951,79	0,39
JYSKE BANK DNK 3.5% 19-11-31	EUR	6 171 000	6 217 664,17	0,12

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KBC GROUPE 0.25% 01-03-27 EMTN	EUR	3 600 000	3 596 015,84	0,07
KBC GROUPE 6.0% PERP	EUR	15 200 000	15 752 962,14	0,30
LLOYDS BANKING GROUP 4.0% 09-05-35	EUR	11 569 000	12 061 966,18	0,23
LLOYDS BANKING GROUP 8.5% PERP	GBP	8 140 000	9 794 709,16	0,19
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.7784% 25-09-35	EUR	3 900 000	4 107 333,84	0,08
MBH BANK 5.25% 29-01-30 EMTN	EUR	3 473 000	3 707 906,58	0,07
MONTE PASCHI 3.5% 23-04-29	EUR	7 100 000	7 447 110,73	0,14
MONTE PASCHI 3.5% 28-05-31	EUR	13 693 000	14 088 558,88	0,27
MONTE PASCHI 3.625% 27-11-30	EUR	9 000 000	9 154 154,59	0,18
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.0% 03-03-30	EUR	12 640 000	12 957 726,62	0,25
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 4.5% 01-11-26	EUR	1 361 000	1 396 350,20	0,03
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY E3R+0.48% 09-05-27	EUR	4 675 000	4 705 222,32	0,09
NATL BANK OF GREECE 2.75% 21-07-29	EUR	8 076 000	8 143 656,97	0,16
NATL BANK OF GREECE 3.5% 19-11-30	EUR	6 950 000	7 076 012,36	0,14
NATL BANK OF GREECE 4.5% 29-01-29	EUR	9 360 000	10 088 358,66	0,19
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	EUR	5 760 000	6 348 920,55	0,12
NATL WESTMINSTER BANK 3.125% 10-01-30	EUR	6 296 000	6 517 473,87	0,12
NATL WESTMINSTER BANK E3R+0.53% 14-05-27	EUR	19 300 000	19 424 461,41	0,37
NATL WESTMINSTER BANK E3R+0.6% 11-06-28	EUR	22 370 000	22 506 606,13	0,43
NATWEST GROUP 3.24% 13-05-30	EUR	14 260 000	14 647 056,45	0,28
NCG BAN 0.5% 08-09-27 EMTN	EUR	3 700 000	3 654 879,01	0,07
NCG BAN 3.25% 14-02-31 EMTN	EUR	12 900 000	13 285 366,29	0,25
Nova Kreditna Banka Maribor dd 3.5% 20-05-28	EUR	1 600 000	1 647 927,67	0,03
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 3.5% 21-01-29	EUR	12 400 000	12 937 363,34	0,25
NOVA LJUBLJANSKA BANKA DD 4.5% 29-05-30	EUR	8 500 000	9 073 083,39	0,17
NOVO BAN 3.25% 01-03-27 EMTN	EUR	5 500 000	5 704 505,07	0,11
NOVO BAN 3.375% 22-01-31 EMTN	EUR	26 500 000	27 502 046,68	0,49
NOVO BAN 3.5% 09-03-29 EMTN	EUR	13 700 000	14 291 824,99	0,27
NOVO BAN 4.25% 08-03-28 EMTN	EUR	11 900 000	12 548 797,78	0,24
NOVO BAN 9.875% 01-12-33	EUR	4 900 000	5 703 179,47	0,11
PIRAEUS BANK 3.0% 03-12-28	EUR	3 614 000	3 624 398,67	0,07
PIRAEUS BANK 4.625% 17-07-29	EUR	2 036 000	2 165 834,74	0,04
PIRAEUS BANK 6.125% PERP	EUR	11 147 000	11 141 293,59	0,21
PIRAEUS BANK 6.75% 05-12-29	EUR	8 300 000	9 205 844,38	0,18
PIRAEUS BANK 7.25% 13-07-28	EUR	3 446 000	3 804 500,83	0,07
PKO Bank Polski 3.375% 16-06-28	EUR	12 765 000	13 094 407,82	0,25
PKO Bank Polski 3.625% 20-11-32	EUR	8 991 000	8 980 242,21	0,17
PKO Bank Polski 4.5% 18-06-29	EUR	6 952 000	7 361 895,63	0,14
RAIFFEISENBANK A S E 1.0% 09-06-28	EUR	11 000 000	10 739 832,67	0,21
RAIFFEISENBANK A S E 4.959% 05-06-30	EUR	6 200 000	6 647 762,05	0,13
RAIFFEISENBANK AUSTRIA DD 3.625% 21-05-29	EUR	3 000 000	3 077 574,45	0,06
RAIFFEISENBANK AUSTRIA DD 7.875% 05-06-27	EUR	1 300 000	1 389 786,10	0,03
RCI BANQUE 3.375% 26-07-29	EUR	8 958 000	9 193 836,53	0,18
ROYAL BANK OF CANADA 3.125% 27-09-31	EUR	17 150 000	17 260 302,69	0,33
ROYAL BANK OF CANADA E3R+0.78% 13-06-29	EUR	15 910 000	15 998 618,70	0,31

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANTANDER CONSUMER BANK AG 4.5% 30-06-26	EUR	10 900 000	11 267 835,43	0,22
SG 10.0% PERP	USD	3 559 000	3 399 098,28	0,07
SG 3.75% 17-05-35 EMTN	EUR	8 800 000	9 009 733,53	0,17
SG 4.25% 28-09-26	EUR	1 700 000	1 743 158,58	0,03
SWEDBANK AB 2.875% 08-02-30	EUR	9 020 000	9 184 314,13	0,18
TORONTO DOMINION BANK E3R+0.38% 16-04-26	EUR	3 653 000	3 674 907,95	0,07
UBS GROUP AG 2.875% 12-02-30	EUR	19 307 000	19 738 547,15	0,38
UBS GROUP AG E3R+0.98% 12-05-29	EUR	16 920 000	17 153 453,70	0,33
UNICAJA BANCO SA E 3.5% 30-06-31	EUR	3 300 000	3 380 580,35	0,06
UNICREDIT 3.1% 10-06-31 EMTN	EUR	11 916 000	12 100 587,00	0,23
UNICREDIT 3.2% 22-09-31 EMTN	EUR	7 950 000	7 970 493,23	0,15
UNICREDIT 3.3% 16-07-29 EMTN	EUR	21 210 000	21 775 906,04	0,42
UNICREDIT 4.8% 17-01-29 EMTN	EUR	3 320 000	3 521 214,97	0,07
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	7 964 000	8 254 040,70	0,16
UNICREDIT BANK CZECH REPUBLIC SLOV BKY 3.625% 15-02-26	EUR	5 600 000	5 788 541,26	0,11
Biens de consommation durables			5 013 235,41	0,10
NE PROPERTY BV 1.875% 09-10-26	EUR	1 217 000	1 215 278,61	0,02
NE PROPERTY BV 4.25% 21-01-32	EUR	3 550 000	3 797 956,80	0,08
Boissons			30 458 826,88	0,58
CARLSBERG BREWERIES AS 3.0% 28-08-29	EUR	16 091 000	16 312 893,79	0,31
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	14 359 000	14 145 933,09	0,27
Conglomérats industriels			8 637 636,23	0,17
KONINKLIJKE PHILIPS NV 3.25% 23-05-30	EUR	8 410 000	8 637 636,23	0,17
Crédit à la consommation			14 701 797,04	0,28
FIDELITY GRAND HARBOUR CLO 20231 DAC E3R+1.23% 15-02-38	EUR	14 600 000	14 701 797,04	0,28
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			14 723 183,37	0,28
SONGBIRD ESTATES 1.75% 07-04-26	EUR	14 750 000	14 723 183,37	0,28
Electricité			138 595 160,09	2,65
ACQUIRENTE UNI 2.8% 20-02-26	EUR	27 505 000	28 198 297,44	0,54
AMPRION 2.75% 30-09-29 EMTN	EUR	7 600 000	7 598 314,47	0,15
ENEL 1.375% PERP	EUR	30 125 000	29 422 270,41	0,56
ENEL 2.25% PERP	EUR	6 928 000	7 004 864,74	0,13
FORTUM OYJ 4.0% 26-05-28 EMTN	EUR	8 750 000	9 201 000,77	0,18
RTE EDF TRANSPORT 2.875% 02-10-28	EUR	8 500 000	8 605 551,95	0,16
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	25 998 000	26 118 698,39	0,50
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.0% 22-07-31	EUR	14 700 000	14 739 484,60	0,28
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	7 200 000	7 706 677,32	0,15
Epargne et prêts hypothécaires			32 169 758,25	0,62
BARINGS EURO CLO E3R+3.65% 25-07-35	EUR	6 000 000	6 084 518,70	0,12
CELLNEX FINANCE 2.25% 12-04-26	EUR	6 500 000	6 601 696,06	0,13
Cellnex Finance Company SAU 1.5% 08-06-28	EUR	12 900 000	12 642 273,90	0,24
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	6 500 000	6 841 269,59	0,13

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Equipement et services pour l'énergie			15 447 086,09	0,30
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.0% 15-11-28	USD	7 400 000	5 484 768,38	0,11
BORR IHC LTD BORR FINANCE LLC 10.375% 15-11-30	USD	3 000 000	2 335 057,13	0,04
CEP FINANCE 2.25% 13-02-26	EUR	3 600 000	3 671 157,21	0,07
EUROGRID GMBH 1 3.075% 18-10-27	EUR	3 900 000	3 956 103,37	0,08
Equipements électriques			24 297 577,57	0,46
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	5 645 000	5 757 132,13	0,11
PRYSMIAN 5.25% PERP	EUR	2 979 000	3 160 124,63	0,06
SCHNEIDER ELECTRIC SE 2.625% 02-09-29	EUR	15 300 000	15 380 320,81	0,29
Equipements et fournitures médicaux			37 534 226,41	0,72
ESSILORLUXOTTICA 2.625% 10-01-30	EUR	13 400 000	13 478 602,01	0,26
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	5 300 000	5 420 906,43	0,10
SARTORIUS FINANCE BV 4.5% 14-09-32	EUR	2 800 000	2 986 988,22	0,06
SARTORIUS FINANCE BV 4.875% 14-09-35	EUR	700 000	752 400,23	0,01
WERFENLIFE 4.25% 03-05-30 EMTN	EUR	4 300 000	4 573 416,68	0,09
WERFENLIFE 4.625% 06-06-28	EUR	9 700 000	10 321 912,84	0,20
Equipements et instruments électroniques			48 735 607,57	0,93
IBERDROLA INTL BV 1.825% PERP	EUR	4 700 000	4 475 951,00	0,09
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	25 900 000	26 180 453,01	0,49
IBERDROLA INTL BV 2.25% PERP	EUR	18 500 000	18 079 203,56	0,35
Finances			47 414 863,79	0,91
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 2.375% 27-05-28	EUR	14 260 000	14 388 914,31	0,28
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 2.875% 27-08-30	EUR	9 922 000	9 997 392,25	0,19
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV 3.375% 21-05-26	EUR	5 623 000	5 759 299,59	0,11
NOVO NORDISK FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.3% 27-05-27	EUR	17 204 000	17 269 257,64	0,33
Gaz			5 683 401,26	0,11
APA INFRASTRUCTURE 7.125% 09-11-83	EUR	4 900 000	5 683 401,26	0,11
Gestion et promotion immobilière			45 033 072,96	0,86
PUBLIC PROPERTY INVEST A 3.875% 16-10-31	EUR	4 289 000	4 247 307,98	0,08
PUBLIC PROPERTY INVEST A 4.375% 01-10-32	EUR	13 300 000	13 310 398,60	0,26
PUBLIC PROPERTY INVEST A 4.625% 12-03-30	EUR	5 990 000	6 389 994,15	0,12
ST PAULS CLO IV DAC E3R+1.3% 25-04-30	EUR	7 000 000	6 998 482,28	0,13
ST PAULS CLO IV DAC E3R+1.85% 25-04-30	EUR	6 650 000	6 691 514,95	0,13
SVEAFSTIGHETER AB 4.75% 29-01-27	EUR	7 400 000	7 395 375,00	0,14
Gestion immobilière et développement			53 412 272,05	1,02
DEUTSCHE EUROSHOP AG ESCHBORN 4.5% 15-10-30	EUR	2 600 000	2 646 304,93	0,05
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 1.125% 26-09-29	EUR	25 080 000	20 636 902,78	0,39
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.375% 04-08-26	EUR	9 292 000	9 278 903,37	0,18
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.624% PERP	EUR	9 919 000	7 410 584,09	0,14
SAMHALLSBYGGNADSBOLAGET I NORDEN AB 2.625% PERP	EUR	18 288 000	13 439 576,88	0,26

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Hôtels, restaurants et loisirs			7 165 778,80	0,14
CARNIVAL CORPORATION 4.0% 01-08-28	USD	8 400 000	7 165 778,80	0,14
Immobilier			22 188 342,86	0,42
CHANNEL LINK ENTERPRISES FINANCE 2.706% 30-06-50	EUR	13 660 000	13 607 491,56	0,26
COVENTRY BLDG 3.125% 29-10-29	EUR	8 500 000	8 580 851,30	0,16
Infrastructure de transports			45 068 415,83	0,86
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 2.0% 04-12-28	EUR	22 972 000	22 442 574,07	0,42
AUTOSTRADA PER L ITALILIA 2.25% 25-01-32	EUR	6 317 000	6 014 555,45	0,12
AZZURRA AEROPORTI 2.625% 30-05-27	EUR	16 617 000	16 611 286,31	0,32
Logiciels			49 140 449,08	0,94
BPOST SA DE DROIT PUBLIC 3.29% 16-10-29	EUR	7 800 000	7 920 830,55	0,15
EVONIK INDUSTRIES 1.375% 02-09-81	EUR	14 600 000	14 404 737,00	0,28
VINCI 1.625% 18-01-29 EMTN	EUR	27 200 000	26 814 881,53	0,51
Machines			26 347 068,32	0,50
FORTIVE 3.7% 13-02-26	EUR	8 812 000	4 519 058,50	0,09
JOHN DEERE CAPITAL 2.5% 11-09-28	EUR	6 050 000	6 077 861,49	0,12
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV 2.625% 27-05-29	EUR	6 200 000	6 310 779,56	0,12
SIEMENS FINANCIERINGSMAATNV E3R+0.3% 27-05-27	EUR	9 400 000	9 439 368,77	0,17
Marchés de capitaux			648 746 492,79	12,41
3I GROUP 4.875% 14-06-29	EUR	1 192 000	1 285 941,68	0,02
ABN AMRO BK 2.75% 04-06-29	EUR	12 900 000	13 109 542,83	0,25
AIB GROUP 0.5% 17-11-27 EMTN	EUR	6 867 000	6 754 767,35	0,13
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	4 600 000	4 912 863,64	0,09
AMCO AM COMPANY 4.375% 27-03-26	EUR	31 517 000	32 693 091,39	0,63
AMCO AM COMPANY 4.625% 06-02-27	EUR	10 545 000	11 234 645,17	0,21
AMVEST RCF CUSTODIAN BV 3.75% 11-06-31	EUR	3 270 000	3 352 141,95	0,06
ANDORRA INTL BOND 1.25% 06-05-31	EUR	28 000 000	25 507 472,60	0,49
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 4.875% 18-10-31	EUR	17 800 000	19 347 823,38	0,37
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	11 000 000	11 974 930,00	0,23
BANK OF MONTREAL 3.25% 09-01-32	EUR	12 000 000	12 123 508,77	0,23
BLUE OWL CREDIT INCOME 4.25% 31-01-31	EUR	3 669 000	3 612 357,43	0,07
CAIRN CLO E3R+1.3% 15-04-39	EUR	14 700 000	14 893 983,65	0,28
CARLYLE GLOBAL MKT EURO CLO 20152 E3R+0.94% 10-11-35	EUR	20 578 000	20 648 496,57	0,40
CESKA SPORITELNA AS 3.743% 09-09-32	EUR	10 000 000	10 138 306,58	0,19
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	1 100 000	1 150 403,28	0,02
CITIGROUP 2.125% 09/10/26	EUR	20 324 000	20 446 180,65	0,39
CONTEGO CLO XI DAC E3R+1.32% 20-11-38	EUR	10 000 000	10 047 826,89	0,19
EFG EURO BANK 6.25% PERP	EUR	12 400 000	12 360 983,50	0,24
EFG EURO BANK 6.625% PERP	EUR	6 270 000	6 546 219,68	0,13
ELM BV FOR JULIUS BAER GROUP 3.375% 19-06-30	EUR	16 300 000	16 526 702,86	0,32
ELM BV FOR JULIUS BAER GROUP 3.875% 13-09-29	EUR	6 000 000	6 179 566,44	0,12
ELMP 1X E3R+1.3% 15-01-39	EUR	13 385 000	13 443 832,13	0,26

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINEBANK BANCA FINE 4.625% 23-02-29	EUR	6 950 000	7 480 362,12	0,14
FINEBANK BANCA FINE 7.5% PERP	EUR	8 185 000	9 054 886,65	0,17
INDIGO CREDIT MANAGEMNT IV DAC E3R+1.32% 20-04-38	EUR	13 700 000	13 807 865,43	0,26
INVESTEC 3.625% 19-02-31 EMTN	EUR	6 858 000	7 096 355,43	0,14
JEFFERIES 2.639% 15-07-27 EMTN	EUR	33 800 000	34 135 301,63	0,65
JEFFERIES FINANCIAL GROUP 3.875% 16-04-26	EUR	6 943 000	7 164 671,92	0,14
JULIUS BAER GRUPPE AG 6.875% PERP	USD	2 000 000	1 729 473,85	0,03
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 1.0% 17-07-29	EUR	3 727 000	3 531 676,61	0,07
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 3.125% 22-08-31	EUR	20 300 000	20 424 701,79	0,39
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.25% 18-09-35	EUR	9 881 000	10 185 204,18	0,19
NATL BANK OF CANADA E3R+0.6% 12-05-27	EUR	21 586 000	21 694 091,90	0,42
NATL BANK OF CANADA E3R+0.85% 10-03-29	EUR	18 667 000	18 814 621,75	0,36
OTP BANK 4.25% 16-10-30 EMTN	EUR	5 950 000	6 166 648,47	0,12
OTP BANK 5.0% 31-01-29 EMTN	EUR	7 711 000	8 367 424,75	0,16
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	16 170 000	16 852 266,57	0,32
OZLME VI DAC E3R+1.05% 15-10-34	EUR	19 000 000	19 132 669,82	0,37
PERSHING SQUARE 1.375% 01-10-27	EUR	29 100 000	28 463 188,36	0,54
PROVIDUS CLO XII DAC E3R+1.35% 18-08-38	EUR	14 324 000	14 614 156,02	0,28
RAIFFEISEN BANK INTL AG 3.5% 18-02-32	EUR	5 100 000	5 265 397,19	0,10
RAIFFEISEN BANK INTL AG 4.75% 26-01-27	EUR	21 500 000	22 490 225,21	0,43
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.75% 27-01-28	EUR	6 200 000	6 919 133,33	0,13
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% PERP	EUR	11 000 000	11 810 477,88	0,23
REPSOL INTL FINANCE BV 2.5% PERP	EUR	43 521 000	44 119 828,09	0,85
REPSOL INTL FINANCE BV 4.247% PERP	EUR	16 424 000	16 844 847,00	0,32
VOYA EURO CLO II DAC E3R+0.96% 15-07-35	EUR	6 500 000	6 543 040,54	0,13
WINTERSHALL DEA SCHWEIZ BV 1.823% 25-09-31	EUR	8 700 000	7 746 387,88	0,15
Matériaux de construction			19 320 866,75	0,37
IMERYS 4.75% 29-11-29 EMTN	EUR	18 300 000	19 320 866,75	0,37
Media			29 697 736,65	0,57
INFORMA 3.0% 23-10-27 EMTN	EUR	9 871 000	9 999 986,25	0,19
INFORMA 3.25% 23-10-30 EMTN	EUR	11 260 000	11 312 123,00	0,22
IPSOS 3.75% 22-01-30	EUR	8 000 000	8 385 627,40	0,16
Pétrole et gaz			372 432 235,12	7,13
AKER BP A 1.125% 12-05-29 EMTN	EUR	6 002 000	5 666 221,81	0,11
BP CAP MK 3.25% PERP	EUR	33 206 000	33 816 196,64	0,65
BP CAP MK 3.625% PERP	EUR	31 587 000	32 240 820,19	0,62
ENI 2.0% PERP	EUR	28 509 000	28 482 084,38	0,54
ENI 2.75% PERP	EUR	7 292 000	7 087 545,81	0,14
ENI 3.375% PERP	EUR	3 433 000	3 419 567,09	0,07
ENI 4.5% PERP EMTN	EUR	20 373 000	21 357 250,33	0,41
ENI 4.875% PERP	EUR	2 169 000	2 275 796,06	0,04
GOLAR LNG 7.5% 02-10-30	USD	10 025 000	8 408 725,36	0,16
OMV AG 2.875% PERP	EUR	10 200 000	10 028 993,51	0,19
OMV AG 4.3702% PERP	EUR	8 900 000	9 032 284,16	0,17

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.5% PERP	EUR	13 700 000	14 239 088,43	0,27
SOC NATLA DE GAZE NATURALE ROMGAZ 4.625% 04-11-31	EUR	3 340 000	3 366 556,89	0,06
SOC NATLA DE GAZE NATURALE ROMGAZ 4.75% 07-10-29	EUR	2 275 000	2 360 260,92	0,05
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	35 225 000	34 732 540,02	0,67
TOTALENERGIES SE 2.0% PERP	EUR	26 703 000	24 973 038,83	0,48
TOTALENERGIES SE 3.369% PERP	EUR	16 589 000	16 757 534,70	0,32
TOTALENERGIES SE FR 2.0% PERP	EUR	24 890 000	24 944 906,32	0,48
VAR ENERGI A 3.875% 12-03-31	EUR	14 920 000	15 489 767,21	0,30
VAR ENERGI A 5.5% 04-05-29	EUR	13 537 000	14 891 559,51	0,28
VAR ENERGI A 7.5% 15-01-28	USD	16 389 000	15 285 910,78	0,29
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	9 517 000	11 138 541,79	0,21
VAR ENERGI A 8.0% 15-11-32	USD	2 100 000	2 069 637,56	0,04
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.83% 03-10-29	EUR	29 850 000	30 367 406,82	0,58
Producteur et commerce d'énergie indépendants			5 870 191,28	0,11
RWE AG 4.125% 18-06-55	EUR	1 700 000	1 734 561,71	0,03
STATKRAFT AS 3.125% 13-12-26	EUR	4 101 000	4 135 629,57	0,08
Produits alimentaires			32 912 386,40	0,63
BARRY CAL 4.25% 19-08-31	EUR	6 100 000	6 360 195,08	0,12
DANONE 3.95% PERP EMTN	EUR	9 100 000	9 244 554,70	0,18
DANONE E3R+0.27% 08-09-27 EMTN	EUR	10 800 000	10 829 520,00	0,21
KONINKLIJKE FRIESLANDCAMPINA NV 4.85% PERP	EUR	6 110 000	6 478 116,62	0,12
Produits chimiques			31 182 123,19	0,60
ARKEMA 4.8% PERP EMTN	EUR	2 300 000	2 441 797,21	0,05
GIVAUDAN FINANCE EUROPE BV 2.875% 09-09-29	EUR	3 450 000	3 473 699,85	0,07
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 0.0% 30-09-26	EUR	3 500 000	3 439 047,50	0,07
ROQUETTE FRERES 3.774% 25-11-31	EUR	5 300 000	5 343 959,72	0,10
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	800 000	858 866,76	0,02
SYNGENTA FINANCE NV 3.375% 16-04-26	EUR	15 256 000	15 624 752,15	0,29
Produits pharmaceutiques			42 310 451,10	0,81
BAYER 5.5% 13-09-54	EUR	5 400 000	5 599 642,07	0,11
MERCK KGAA 1.625% 09-09-80	EUR	16 700 000	16 665 738,69	0,31
MERCK KGAA 3.875% 27-08-54	EUR	5 100 000	5 161 686,60	0,10
PFIZER NLD INTL FINANCE BV 2.875% 19-05-29	EUR	3 490 000	3 562 749,77	0,07
SANOFI 2.625% 23-06-29 EMTN	EUR	11 200 000	11 320 633,97	0,22
Services aux collectivités			119 398 879,40	2,28
GOVERNO REGIONAL MADEIRA 1.141% 04-12-34	EUR	11 600 000	9 371 991,81	0,18
IREN 4.5% PERP	EUR	2 631 000	2 751 723,25	0,05
LITHUANIA GOVERNMENT INTL BOND 3.625% 28-01-40	EUR	5 679 000	5 578 997,09	0,11
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.124% 16-07-31	EUR	11 451 000	10 163 302,74	0,19
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 3.75% 07-02-34	EUR	6 658 000	6 224 295,14	0,12
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 5.5% 18-09-28	EUR	20 214 000	21 729 032,38	0,42
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.0% 24-09-44	EUR	3 329 000	3 264 039,58	0,06
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 6.375% 30-01-34	USD	4 980 000	4 529 800,36	0,09

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SAN MARINO GOVERNMENT BOND 6.5% 19-01-27	EUR	8 500 000	9 246 389,47	0,18
TCHEQUE REPUBLIQUE GOVERNMENT BOND 1.5% 24-04-40	CZK	729 170 000	20 188 088,88	0,39
TCHEQUE REPUBLIQUE GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-37	CZK	831 120 000	26 351 218,70	0,49
Services aux entreprises			14 963 963,46	0,29
FCC SERVICIOS MEDIO AMBIENTE 5.25% 30-10-29	EUR	6 404 000	6 891 837,42	0,13
PENTA CLO 3 DESIGNATED ACTIVIT E3R+1.8% 17-10-38	EUR	4 026 000	4 076 473,96	0,08
RENAISSANCE II S RL 15.0% 29-01-29	EUR	15 285 585,60 25	3 995 652,08	0,08
Services clientèle divers			56 908 216,50	1,09
AYVENS 3.875% 16-07-29	EUR	14 100 000	14 762 226,78	0,28
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	13 900 000	14 576 431,12	0,28
LEASYS 4.5% 26-07-26 EMTN	EUR	15 675 000	16 121 046,08	0,31
LEASYS E3R+0.75% 08-04-26 EMTN	EUR	11 361 000	11 448 512,52	0,22
Services de télécommunication diversifiés			28 297 282,26	0,54
ORANGE 3.875% PERP EMTN	EUR	22 000 000	22 248 865,21	0,42
ORANGE 5.375% PERP EMTN	EUR	5 500 000	6 048 417,05	0,12
Services de télécommunication mobile			6 012 345,62	0,12
AMERICA MOVIL BV 3.0% 30-09-30	EUR	6 000 000	6 012 345,62	0,12
Services financiers diversifiés			722 686 726,36	13,83
ALEXANDRITE MONNET UK HOLD 10.5% 15-05-29	EUR	12 030 000	13 558 932,80	0,26
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	4 471 000	4 840 213,94	0,09
ARCANO EURO CLO I DAC E3R+1.26% 25-04-39	EUR	7 242 000	7 323 124,28	0,14
ARCANO EURO CLO III DAC E3R+1.35% 15-01-40	EUR	10 000 000	10 005 613,33	0,19
ARES EUROPEAN CLO XVIII DAC E3R+1.3% 15-10-38	EUR	13 637 000	13 739 087,95	0,26
ARES EUROPEAN CLO XXIII DAC E3R+1.28% 15-01-40	EUR	9 000 000	9 053 763,10	0,17
ATHENE GLOBAL FUNDING 0.832% 08-01-27	EUR	26 300 000	26 053 743,01	0,50
ATHENE GLOBAL FUNDING 2.875% 21-07-28	EUR	18 750 000	18 928 037,67	0,36
ATHENE GLOBAL FUNDING 3.41% 25-02-30	EUR	14 680 000	15 111 817,23	0,29
ATHENE GLOBAL FUNDING E3R+0.85% 21-05-27	EUR	21 485 000	21 622 289,15	0,41
ATHENE GLOBAL FUNDING E3R+1.0% 23-02-27	EUR	15 400 000	15 512 851,20	0,30
AURIUM CLO E3R+1.35% 20-07-38	EUR	11 605 000	11 837 624,55	0,23
AURIUM CLO E3R+1.75% 20-07-38	EUR	2 865 000	2 925 027,58	0,06
AURIUM CLO II DAC E3R+0.93% 22-06-34	EUR	1 500 000	1 503 038,18	0,03
BAIN CAPITAL EURO CLO 20251 DAC E3R+1.18% 25-04-39	EUR	14 500 000	14 683 494,36	0,28
BANCA TRANSILVANIA 5.125% 30-09-30	EUR	16 259 000	16 896 838,34	0,32
BANCO DE CREDITO SOCIAL 3.5% 13-06-31	EUR	7 700 000	7 847 250,37	0,15
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.0% 07-05-30	EUR	16 900 000	17 117 715,99	0,33
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.25% 17-10-31	EUR	8 500 000	8 504 235,45	0,16
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.75% 14-05-36	EUR	16 000 000	15 955 959,45	0,31
BANQUE INTLE A LUXEMBOURG E3R+1.0% 24-05-27	EUR	10 400 000	10 490 199,20	0,20
BAWAG GROUP 6.75% 24-02-34	EUR	8 600 000	9 845 266,45	0,19
BBAM EUROPEAN CLO VI DAC E3R+1.2% 26-11-37	EUR	6 814 000	6 825 927,30	0,13
BILBAO CLO IV DAC E3R+1.75% 15-04-36	EUR	5 484 000	5 547 036,75	0,11

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BILBAO CLO IV DAC E3R+2.2% 15-04-36	EUR	6 170 000	6 256 573,53	0,12
BLACK DIAMOND CLO E3R+1.4% 20-01-32	EUR	16 300 000	11 122 947,39	0,21
BLACK DIAMOND CLO E3R+1.95% 20-01-32	EUR	8 200 000	8 281 984,97	0,16
BLACKROCK EUROPEAN CLO XI DAC E3R+0.98% 17-07-34	EUR	9 100 000	9 169 826,83	0,18
BLACKSTONE PROPERTY PARTNERS 1.0% 20-10-26	EUR	3 350 000	3 313 651,12	0,06
BRIDGEPOINT CLO VIDESIGNATED ACTIVITY E3R+1.3% 15-03-38	EUR	13 445 000	13 551 892,08	0,26
BRIDGEPOINT CLO VIII DAC E3R+1.2% 20-10-37	EUR	10 874 000	10 963 175,50	0,21
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	18 459 000	19 680 566,05	0,38
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 27-01-28	EUR	7 630 000	7 714 546,76	0,15
CAIRN CLO XVII DAC E3R+1.2% 18-01-39	EUR	14 485 000	14 642 501,20	0,28
CARLYLE EURO CLO 20253 DAC E3R+1.31% 15-01-40	EUR	10 690 000	10 690 000,00	0,20
CARLYLE GLB MKT STRAT EUR CLO 20162DAC E3R+3.6% 15-04-34	EUR	6 000 000	6 093 785,73	0,12
CHANEL CERES 0.5% 31-07-26	EUR	16 287 000	16 121 025,43	0,31
CONTEGO CLO XII DAC E3R+1.32% 25-01-40	EUR	13 421 000	13 533 950,61	0,26
DEUTSCHE BOERSE 2.0% 23-06-48	EUR	5 000 000	4 919 673,63	0,09
DEUTSCHE BOERSE 3.875% 28-09-26	EUR	3 500 000	3 571 260,96	0,07
DIAGEO FINANCE 3.125% 28-02-31	EUR	7 260 000	7 458 137,83	0,14
DSV FINANCE BV 2.875% 06-11-26	EUR	6 967 000	7 027 202,04	0,13
DSV FINANCE BV 3.125% 06-11-28	EUR	5 474 000	5 559 405,27	0,11
EUROCLEAR INVESTMENTS 2.625% 11-04-48	EUR	4 400 000	4 438 679,92	0,08
HARVEST CLO XXVI DAC E3R+0.94% 15-01-34	EUR	7 500 000	7 546 108,25	0,14
INDIGO CREDIT MANAGEMENT E3R+1.4% 16-04-38	EUR	7 178 000	7 362 614,57	0,14
INVESCO EURO CLO E3R+0.94% 15-07-34	EUR	10 000 000	10 058 329,67	0,19
INVESCO EURO CLO XV DAC E3R+1.37% 25-01-39	EUR	17 879 000	18 234 596,62	0,35
INVITALIA 3.125% 18-07-30	EUR	6 250 000	6 335 815,07	0,12
JDE PEET S BV E3R+0.7% 11-12-27	EUR	20 000 000	20 064 019,44	0,38
LSEG NETHERLANDS BV 4.125% 29-09-26	EUR	1 300 000	1 329 139,95	0,03
NGC EURO CLO 5 DAC E3R+1.22% 15-01-39	EUR	14 472 000	14 604 432,47	0,28
NTT FINANCE 2.906% 16-03-29	EUR	4 000 000	4 058 534,58	0,08
NTT FINANCE E3R+0.5% 16-07-27	EUR	10 800 000	10 894 092,30	0,21
PROVIDUS CLO XI DAC E3R+1.29% 20-01-38	EUR	14 800 000	14 973 960,19	0,29
REPSOL EUROPE FINANCE SARL 4.197% PERP	EUR	11 600 000	11 602 196,53	0,22
SGS FINANCE BV 3.125% 10-09-30	EUR	6 100 000	6 169 430,95	0,12
SILVER POINT EURO CLO 1 DAC E3R+1.35% 15-01-39	EUR	5 320 000	5 360 021,03	0,10
SILVER POINT EURO CLO 1 DAC E3R+2.0% 15-01-39	EUR	6 865 000	6 941 212,83	0,13
TENNET HOLDING BV 1.625% 17-11-26	EUR	3 422 000	3 411 003,43	0,07
TENNET HOLDING BV 4.625% PERP	EUR	6 256 000	6 619 842,96	0,13
TIKEHAU CAPITAL 1.625% 31-03-29	EUR	3 500 000	3 338 127,64	0,06
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	4 900 000	4 910 444,05	0,09
TIKEHAU CAPITAL 4.25% 08-04-31	EUR	10 900 000	11 402 448,94	0,22
TIKEHAU CAPITAL 6.625% 14-03-30	EUR	4 400 000	5 115 231,15	0,10
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 3.434% 18-06-26	EUR	5 525 000	5 660 807,38	0,11
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV E3R+0.4% 13-03-26	EUR	11 400 000	11 425 175,00	0,22
VIA OUTLETS BV 1.75% 15-11-28	EUR	13 141 000	12 707 941,05	0,24
VIA OUTLETS BV 3.5% 29-10-32	EUR	5 610 000	5 512 529,32	0,11

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VICTORY STREET CLO I DAC E3R+1.33% 15-01-38	EUR	9 250 000	9 368 151,38	0,18
VODAFONE INTL FINANCING DAC 2.75% 03-07-29	EUR	10 000 000	10 102 436,99	0,19
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	17 594 000	17 738 208,14	0,34
SIIC spécialisées dans le crédit hypothécaire			14 232 612,42	0,27
LOGICLANE II EURO CLO DAC E3R+1.27% 15-04-38	EUR	7 244 000	7 300 634,56	0,14
OCP EURO CLO 20249 DESIGNATED ACTIVITY E3R+1.3% 20-04-38	EUR	6 860 000	6 931 977,86	0,13
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			25 069 951,86	0,48
BLACKSTONE PRIVATE CREDIT FUND 1.75% 30-11-26	EUR	25 245 000	25 069 951,86	0,48
Soins et autres services médicaux			26 305 844,94	0,50
AMERICAN MEDICAL SYSTEMS EUROPE BV 3.0% 08-03-31	EUR	9 870 000	10 049 841,54	0,19
EMEIS E6R+4.75% 31-12-31	EUR	16 200 000	16 256 003,40	0,31
Textiles, habillement et produits de luxe			11 528 936,34	0,22
LVMH MOET HENNESSY 2.75% 07-11-27	EUR	11 400 000	11 528 936,34	0,22
Transport routier et ferroviaire			9 077 400,84	0,17
DE BAHN FIN 1.6% PERP	EUR	3 500 000	3 282 485,55	0,06
SIXT SE 3.25% 22-01-30 EMTN	EUR	5 600 000	5 794 915,29	0,11
TITRES DE CRÉANCES			767 366 270,41	14,68
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			767 366 270,41	14,68
Banques commerciales			163 622 444,19	3,13
BBVA ZCP 07-01-26	EUR	22 000 000	21 991 739,26	0,42
BNP PAR ZCP 11-02-26	EUR	29 000 000	28 931 665,46	0,55
CA ZCP 30-04-26	EUR	34 000 000	33 760 789,33	0,66
CRCAM DU NORD EST ZCP 29-04-26	EUR	27 500 000	27 303 688,80	0,52
EURO UNIO BILL ZCP 09-01-26	EUR	30 000 000	29 986 972,06	0,57
WELL FARG BANK INT ZCP 21-09-26	EUR	22 000 000	21 647 589,28	0,41
Services aux collectivités			230 485 900,76	4,41
ENGIE ZCP 26-01-26	EUR	35 000 000	34 950 006,32	0,67
ENGIE ZCP 27-02-26	EUR	34 000 000	33 888 752,83	0,65
FRENCH REPUBLIC ZCP 09-04-26	EUR	40 000 000	39 771 771,90	0,76
FRENCH REPUBLIC ZCP 18-03-26	EUR	83 400 000	83 036 024,32	1,58
FRENCH REPUBLIC ZCP 28-01-26	EUR	30 000 000	29 955 139,74	0,57
GERM TREA BILL ZCP 14-01-26	EUR	5 000 000	4 996 972,33	0,10
GERM TREA BILL ZCP 18-02-26	EUR	2 000 000	1 994 997,18	0,04
GERM TREA BILL ZCP 18-03-26	EUR	1 900 000	1 892 236,14	0,04
Services aux entreprises			177 532 812,96	3,40
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 30-01-26	EUR	103 054 000	102 890 785,13	1,97
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 31-03-26	EUR	75 000 000	74 642 027,83	1,43
Services aux professionnels			21 952 523,99	0,42
UNEDIC ZCP 09-02-26	EUR	22 000 000	21 952 523,99	0,42

E1. INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE BILAN

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services financiers diversifiés			153 802 045,30	2,94
CA CONS FINA ZCP 04-05-26	EUR	29 000 000	28 789 205,61	0,55
CRCA ATL VEND ZCP 27-04-26	EUR	29 000 000	28 799 776,28	0,55
MITC CORP FINA ZCP 16-03-26	EUR	26 700 000	26 582 095,76	0,51
SOCI FINA AGAC ZCP 30-04-26	EUR	41 000 000	40 710 203,85	0,78
SUMI MITC BANK COR ZCP 18-02-26	EUR	29 000 000	28 920 763,80	0,55
Services liés aux technologies de l'information			19 970 543,21	0,38
THAL SERV SAS ZCP 27-01-26	EUR	20 000 000	19 970 543,21	0,38
Total			5 055 341 182,24	96,72

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISES

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/CZK/20260128	0,00	-221 296,29	EUR	46 717 992,56	CZK	-46 939 288,85
A/EUR/GBP/20260128	0,00	-64 200,38	EUR	9 864 748,83	GBP	-9 928 949,21
A/EUR/USD/20260128	0,00	-10 472,72	EUR	64 579 193,93	USD	-64 589 666,65
Total	0,00	-295 969,39		121 161 935,32		-121 457 904,71

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

E3a. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - ACTIONS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - TAUX D'INTÉRÊTS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0326	732	0,00	-336 720,00	85 029 120,00
EURO BUND 0326	2 194	0,00	-2 292 748,00	279 888 580,00
EURO-OAT 0326	-3 984	2 383 358,20	0,00	-480 430 560,00
EURO SCHATZ 0326	6 055	0,00	-756 858,47	646 613 450,00
US 10YR NOTE 0326	-1 335	1 181 105,29	0,00	-127 807 963,30
Sous-total 1.		3 564 463,49	-3 386 326,47	403 292 626,70
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
FIX/2.071/E6R/0.0	665 146 000	0,00	-4 372 472,80	665 146 000,00
FIX/2.3208/E6R/0.0	256 280 000	0,00	-2 105 605,72	256 280 000,00
FIX/2.4062/E6R/0.0	631 774 000	9 603 431,60	0,00	631 774 000,00
FIX/6.2/BUBO6R/0.0	34 981 215,81	156 963,52	0,00	34 981 215,81
FIX/6.201/BUBO6R/0.0	32 125 376,36	145 491,58	0,00	32 125 376,36
FIX/6.225/BUBO6R/0.0	16 241 256,45	90 205,00	0,00	16 241 256,45
FIX/6.225/BUBO6R/0.0	16 241 256,45	90 205,00	0,00	16 241 256,45
FIX/6.225/BUBO6R/0.0	32 482 325,36	180 408,97	0,00	32 482 325,36
Sous-total 3.		10 266 705,67	-6 478 078,52	1 685 271 430,43
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		13 831 169,16	-9 864 404,99	2 088 564 057,13

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - DE CHANGE

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - SUR RISQUE DE CREDIT

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
ITRAXX EUR XOVER S44	413 198 000	0,00	-46 306 516,79	413 198 000,00
Sous-total 4.		0,00	-46 306 516,79	413 198 000,00
Total		0,00	-46 306 516,79	413 198 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME - AUTRES EXPOSITIONS

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
FIX/2.3947/CPURNSA	306 526 459,19	0,00	-229 803,57	306 526 459,19
FIX/2.6597/CPURNSA	176 798 501,43	0,00	-1 822 120,22	176 798 501,43
FIX 2.4477/CPURNSA	113 244 497,42	0,00	-468 178,61	113 244 497,42
Sous-total 3.		0,00	-2 520 102,40	596 569 458,04
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	-2 520 102,40	596 569 458,04

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME OU DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISES UTILISÉS EN COUVERTURE D'UNE CATÉGORIE D'ACTION

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/EUR/USD/260130	0,00	-83,52	EUR	40 212,89	USD	-40 296,41	FR0011269109
G2/A/USD/EUR/260130	34 573,45	0,00	USD	19 508 668,42	EUR	-19 474 094,97	FR0011269109
Total	34 573,45	-83,52		19 548 881,31		-19 514 391,38	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. SYNTHÈSE DE L'INVENTAIRE

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	5 055 341 182,24
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-295 969,39
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	3 966 764,17
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	-46 306 516,79
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-2 520 102,40
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	34 489,93
Autres actifs (+)	292 916 609,44
Autres passifs (-)	-76 249 908,87
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	5 226 886 548,33

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part AW EUR Acc	EUR	2 580 375,006	1 920,90
Part AW EUR Ydis	EUR	2 422 206,367	99,20
Part AW USD Acc Hdg	USD	158 084,107	145,34
Part Z EUR Acc	EUR	1 004,554	10 339,66

Dénomination du produit : **Carmignac Sécurité**
Identifiant d'entité juridique : 969500EBHLOT9UB25E97

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☒ ☐ **Oui**

☒ ☐ ☒ **Non**

☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : __%**

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ **Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 44,18% d'investissements durables.**

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ **Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : __%**

☐ **Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

Données en date du 31/12/2025



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds applique des approches « best-in-universe » (identification des sociétés qui offrent des activités durables) et « best-effort » (approche consistant à privilégier les émetteurs démontrant une amélioration ou de bonnes perspectives de leurs pratiques et de leurs performances ESG dans le temps) afin d'investir de manière durable : 1) Intégration ESG, 2) Filtrage négatif, 3) Filtrage positif, 4) Responsabilité Actionariale pour promouvoir les caractéristiques environnementales et sociales, 5) Surveillance des Principales Incidences Négatives.

Aucune violation des caractéristiques environnementales et sociales promues n'a été identifiée au cours de l'année.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Ce Fonds a utilisé les indicateurs de durabilité suivants pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues :

1) Le taux de couverture de l'analyse ESG : l'intégration ESG à travers le scoring ESG à l'aide de la plateforme ESG propriétaire de Carmignac « START » (System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory) est appliquée à au moins 90% des émetteurs. En 2025, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 95,69% des émetteurs, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres.

2) Le montant de l'univers est réduit de : l'univers d'investissement du Fonds est composé de l'ICE BofAML Global Corporate Index, de l'ICE BofA Global High Yield Index, et de l'ICE BofA Emerging Markets Corporate Plus Index. Soit environ 2500 entreprises émettrices (hors émetteurs souverains et quasi souverains). Cet univers est réduit d'un minimum de 20% par l'application des filtres décrits ci-dessous.

i) Exclusion à l'échelle de l'entreprise : le filtrage négatif et les exclusions d'activités et de pratiques non durables sont identifiés à l'aide d'une approche fondée sur des normes et des règles internationale dans les domaines suivants : (a) controverses contre les principes commerciaux de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) extraction de charbon thermique, (d) sociétés de production d'électricité, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.

ii) Sélection négative spécifique au Fonds : les positions de portefeuille à revenu fixe ayant une note globale START de « D » ou « E » (note de « E » à « A ») sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds. Sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds les sociétés dont la note de START est E (note de « E » à « A ») sur les piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les sociétés ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (notation de « C » à « AAA ») sont a priori exclues de l'univers d'investissement du Fonds. Les entreprises notées « CCC » ou « B » sur la note globale MSCI (de « E » à « A ») peuvent réintégrer dans l'univers d'investissement du Fonds si la note START est C ou supérieure.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Préalablement à la réduction de l'univers d'investissement telle que décrite ci-dessus, les actions et/ou les obligations d'entreprise, selon le cas, sont repondérées afin d'éliminer tout biais qui pourrait mener à des différences significatives entre la composition de ces indices et celle du portefeuille du Fonds. Chaque émetteur est repondéré en fonction des pondérations historiques du Fonds par secteurs, régions (marchés émergents/marchés développés) et capitalisations boursières (petite/moyenne/grande), ce qui permet une marge de +/-5% pour chaque caractéristique distincte. Les pondérations utilisées sont calculées annuellement, cependant les constituants de l'univers et les données ESG utilisées pour réduire l'univers sont actualisés trimestriellement. La repondération est effectuée en utilisant les pondérations historiques du Fonds sur sa période d'investissement recommandée, en tenant compte des rotations sectorielles, géographiques et de capitalisation. Le processus de réduction de l'univers et l'univers de START ne s'appliquent qu'à la dette des entreprises, à l'exclusion des émetteurs souverains et des émissions quasi souveraines.

En 2025, l'univers a été réduit de 25,60% pour la partie corporate bonds du portefeuille, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres.

3) Filtrage positif : Le Fonds effectue des investissements durables dans lesquels un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans l'utilisation de produits obligataires tels que des obligations d'entreprises ou souveraines vertes, sociales ou durables et des investissements dans des obligations liées à la durabilité, ou des obligations de sociétés considérées comme alignées sur les objectifs de développement durable pertinents des Nations Unies. Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du Fonds.

L'alignement est défini pour chaque société d'investissement / entité émettrice par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants :

a) Produits et services : tirent au moins 50 % de leurs revenus de biens et services liés à l'un des neuf ODD suivants (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables ; ou

b) Dépenses en capital : investir au moins 30 % de leurs dépenses en capital dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD suivants (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables ; ou

c) Opérations :

i. l'entreprise atteint un statut « aligné » pour l'alignement opérationnel pour au moins trois (3) des dix-sept (17) ODD, sur la base des preuves fournies par l'entreprise détenue concernant les politiques, pratiques et objectifs disponibles concernant ces ODD. Un statut « aligné » représente un score d'alignement opérationnel ≥ 2 (sur une échelle de -10 à +10) tel que déterminé par le fournisseur de notation externe ; et

ii. l'entreprise n'atteint pas le statut de « désalignement » pour l'alignement opérationnel pour aucun ODD. Une entreprise est considérée comme « mal alignée » lorsque son score est ≤ -2 (sur une échelle de -10 à +10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe.

Ces seuils représentent une intentionnalité significative de l'entreprise au regard de l'activité contributive. Pour de plus amples informations sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

En 2025, 44,18% des actifs nets du Fonds ont été investis selon ce filtrage positif en moyenne sur la base des données de fin de trimestre. Les niveaux d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux étaient respectivement 16,30% et 27,88% des actifs nets du Fonds en moyenne sur la base des données de fin de trimestre. La proportion d'obligations vertes, sociales ou liées à la durabilité était de 9,76% en moyenne, calculée sur la base des données de fin de 4 trimestres.

4) Gestion active : les engagements environnementaux et sociaux de l'entreprise conduisant à l'amélioration des politiques de durabilité de l'entreprise ont été mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (c) participation aux assemblées d'actionnaires et d'obligataires).

En 2025, les objectifs atteints étaient : a) l'exemple d'engagement avec une entreprise détenue du Fonds est inclut dans la section 'quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales de la période de référence', b) 14 engagements effectués au niveau du Fonds et 111 engagements au niveau de Carmignac, c) nous avons participé à 0 assemblées obligataires, d) nous avons voté pour ~96% des assemblées où nous avions des droits de vote au niveau de Carmignac.

5) Principales Incidences Négatives : ce Fonds s'est engagé à appliquer l'annexe 1 des normes techniques de réglementation (RTS) de niveau II 2019/2088 relatives aux Principales Incidences Négatives, selon laquelle 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires et 2 indicateurs sociaux facultatifs (sélectionnés par l'équipe d'investissement durable pour leur pertinence et leur couverture) ont été suivis pour montrer l'impact de ces investissements durables par rapport à ces indicateurs : Émissions de gaz à effet de serre, empreinte carbone, intensité des gaz à effet de serre (sociétés émettrices), exposition aux entreprises du secteur des combustibles fossiles, consommation et production d'énergie non renouvelable, intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact, activités affectant négativement les zones sensibles à la biodiversité, émissions dans l'eau, taux de déchets dangereux, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération non ajusté entre les sexes, diversité hommes-femmes au sein du conseil d'administration, exposition aux armes controversées, ratio de rémunération excessif des PDG (choix facultatif). Les émetteurs d'obligations souveraines font l'objet d'un suivi des violations sociales et des indicateurs d'intensité de GES.

Veuillez trouver ci-dessous la performance des principaux indicateurs d'impacts négatifs pour l'année 2025, sur la base des données moyennes de fin de trimestre, pour les parties obligations d'entreprises du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 emissions GES	158 885,31	90,95%
Scope 2 GES	Scope 2 emissions GES	20 922,66	90,95%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	2 318 509,94	91,41%
Total GES	Total émissions GES	2 505 730,71	90,75%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	724,27	90,75%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	971,87	91,30%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	16,20%	91,30%
Part de la consommation et de la production d'énergie nonrenouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	56,20%	88,73%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	6,87 GWh/Meur	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et pêche)	0,00	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	76,54	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	48,15	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	187,71	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	137,00	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)	16,47	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	60,05	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	60,78	89,08%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	100,00	89,08%
Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	7,88%	90,49%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0,05 t/Meur	7,70%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0,93 t/Meur	88,54%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	0,05 t/Meur	7,70%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,00%	93,97%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	2,62%	89,75%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	14,83%	75,57%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration dans les entreprises	38,76%	89,44%
Exposition à des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0,00%	91,46%
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	135,42	70,03%
Intensité des émissions de gaz à effet de serre (souverains et supranationaux)	Intensité de GES des pays bénéficiaires d'investissements (tonnes d'émissions d'équivalent CO2 par million d'euros de PIB du pays).	242,90	67,10%
Violations sociales (souverains et supranationaux)	Nombre de pays bénéficiaires d'investissements faisant l'objet de violations sociales (en nombre absolu et en	0	67,10%

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Ce fonds utilise les indicateurs de durabilité suivants de son approche à quatre piliers pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut :

1) Taux de couverture de l'analyse ESG : L'intégration ESG, au travers de la notation ESG effectuée via la plateforme ESG propriétaire « START » (System for Tracking and Analysis of a Responsible Trajectory) de Carmignac est appliquée à au moins 90% des titres. En 2024, le taux de couverture de l'analyse ESG était de 96,7 % des titres du portefeuille (hors liquidités et produits dérivés), en moyenne, sur la base des données de fin de trimestre.

2) Réduction de l'univers d'investissement : L'univers d'investissement du fonds est composé de l'indice ICE BofAML Global Corporate, de l'indice ICE BofA Global High Yield et de l'indice ICE BofA Emerging Markets Corporate Plus. Cela représente environ 2 500 émetteurs (à l'exclusion des émetteurs souverains et quasi souverains). Cet univers d'investissement est réduit d'un minimum de 20 % par l'application des exclusions décrites ci-après.

a. Gestion des exclusions à l'échelle de l'entreprise : Les activités et pratiques non durables sont identifiées à l'aide d'une approche basée sur les normes et standards internationaux dans les domaines suivants : (a) controverses concernant les principes directeurs de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail, et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) production de charbon thermique, (d) producteurs d'énergie, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.

b. Sélection négative spécifique au fonds : les positions du portefeuille obligatoire ayant un score START global de « D » ou « E » (note de « E » à « A ») sont exclues de l'univers d'investissement du fonds. Les émetteurs ayant obtenu un score START de « E » (score de « E » à « A ») sur les piliers environnementaux ou sociaux sont exclus de l'univers d'investissement du fonds. Les émetteurs ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (notation de « C » à « AAA ») sont exclus de l'univers d'investissement du fonds. Les émetteurs ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (notation de « E » à « A ») peuvent réintégrer l'univers d'investissement du fonds s'ils ont une notation START de C ou plus.

Préalablement à la réduction de l'univers d'investissement telle que décrite ci-dessus, les univers actions et obligations d'entreprise sont repondérés afin d'éliminer tout biais qui pourrait mener à des différences significatives entre la composition des indices constituant ces univers et celle du portefeuille du fonds. Chaque émetteur est repondéré en fonction des pondérations historiques du fonds par secteurs, zones géographiques (marchés émergents/marchés développés) et capitalisations (petite / moyenne / grande), avec une marge autorisée de +/-5% pour chacune de ces caractéristiques. Les pondérations utilisées sont calculées annuellement, cependant les constituants de l'univers et les données ESG utilisées pour réduire l'univers sont actualisés trimestriellement. La repondération est effectuée en utilisant la moyenne des pondérations historiques du fonds, constatées sur les 2 dernières années (correspondant à l'horizon de placement recommandé).

En 2024, l'univers d'investissement du portefeuille est réduit de 20,7 %, en moyenne, sur la base des données de fin de trimestre.

4) Responsabilité et engagement des détenteurs d'obligations : les engagements environnementaux et sociaux des entreprises conduisant à l'amélioration des politiques de développement durable des entreprises sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, (et (c) participation aux assemblées d'actionnaires (ou de détenteur d'obligations)). En 2024, nous avons effectué 70 engagements auprès de 54 sociétés et 1 entité souveraine au niveau de Carmignac, et 11 sociétés au niveau de Carmignac Sécurité dont un engagement auprès d'Accor.

5) Principales incidences négatives (principaux impacts négatifs - « PAI ») : En outre, concernant le suivi des principales incidences négatives (principaux impacts négatifs - « PAI »), et conformément à l'annexe 1 du règlement délégué (UE) 2022/1288, le fonds suit 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires, et 2 indicateurs facultatifs pour démontrer l'impact des investissements durables par rapport à ces indicateurs : émissions de gaz à effet de serre (GES), empreinte carbone, intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements, exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles, part de consommation et de production d'énergie non renouvelable, intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, rejets dans l'eau, ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs, utilisation et recyclage de l'eau (choix facultatif), violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé, mixité au sein des organes de gouvernance, exposition à des armes controversées, ratio de rémunération excessif (choix facultatif). Le cas échéant, les émetteurs souverains font l'objet d'un suivi des violations de normes sociales et de leur intensité de GES.

Veuillez trouver ci-dessous les performances des indicateurs concernant les principales incidences négatives pour l'année 2024, basées sur la moyenne des données à fin de trimestre, pour les portions obligations d'entreprise du portefeuille :

Indicateurs PAI	Sur la base des données communiquées par l'entreprise	Fonds	Couverture
Scope 1 GES	Scope 1 emissions GES	192 525,41	87,57%
Scope 2 GES	Scope 2 emissions GES	21 140,53	87,57%
Scope 3 GES	A partir du 1er Janvier 2023, Scope 3 émissions GES	2 353 306,64	88,00%
Total GES	Total émissions GES	2 582 834,13	87,57%
Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 066,97	87,57%
Niveau d'intensité GES	Intensité GES entreprises	1 144,78	87,57%
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans les entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	20,60%	87,57%
Part de la consommation et de la production d'énergie nonrenouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises, provenant de sources d'énergie non renouvelables par comparaison aux sources d'énergies renouvelables, exprimée en pourcentage	64,57%	75,65%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - Total	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - Total	8,11 GWh/Meur	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur A	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur A (Agriculture, sylviculture et pêche)	0,00	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur B	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur B (Mines et carrières)	170,03	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur C	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur C (Fabrication)	62,08	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur D	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur D (Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné)	174,50	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur E	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur E (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets et activités d'assainissement)	261,18	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur F	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur F (Construction)	0,00	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur G	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur G (Commerce de gros et de détail ; réparation d'automobiles et de motocycles)	0,55	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur H	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur H (Transport et stockage)	42,31	76,37%
Intensité de la consommation d'énergie par secteur climatique à fort impact - NACE Secteur L	Consommation d'énergie en GWh par million d'EUR de revenus des entreprises, par secteur à fort impact climatique - NACE Secteur L (Activités immobilières)	100,00	76,37%
Biodiversité	Part des investissements réalisés dans des entreprises dont les sites/opérations sont situés dans des endroits sensibles du point de vue de la biodiversité et dont les activités impactent négativement ces zones	11,38%	84,16%
Emissions liées à l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	0,01 t/Meur	1,56%
Déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générés par les entreprises par million d'EUR investi, exprimé en moyenne pondérée	1,62 t/Meur	76,19%
Usage d'eau et recyclage	Quantité moyenne d'eau consommée et récupérée par les entreprises (en mètres cubes) par million d'euros de revenus	0,01 t/Meur	1,56%
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises qui ont été impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,00%	89,77%
Absence de processus et de contrôle de conformité pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises ne disposant pas de politiques pour contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des plaintes en cas de violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies ou des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,40%	80,13%
Ecart de rémunération non ajusté entre les sexes	Ecart salarial moyen non ajusté entre les sexes dans les entreprises	14,41%	63,78%
Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Rapport moyen entre le nombre de femmes et d'hommes membres du conseil d'administration dans les entreprises	38,01%	84,74%
Exposition à des armes controversées	Part des investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées	0,00%	85,36%
Taux de rémunération excessif des PDG	Ratio moyen, au sein des entreprises bénéficiaires, entre la rémunération totale annuelle de la personne la mieux rémunérée et la rémunération totale annuelle médiane de l'ensemble des salariés (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée).	98,59	63,65%
Intensité des émissions de gaz à effet de serre (souverains et supranationaux)	Intensité de GES des pays bénéficiaires d'investissements (tonnes d'émissions d'équivalent CO2 par million d'euros de PIB du pays).	213,52	74,12%
Violations sociales (souverains et supranationaux)	Nombre de pays bénéficiaires d'investissements faisant l'objet de violations sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), telles que visées dans les traités et conventions	0	74,12%

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le Fonds effectue des investissements durables dans lesquels un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans l'utilisation de produits obligataires tels que des obligations d'entreprises ou souveraines vertes, sociales ou durables et des investissements dans des obligations liées à la durabilité ou dans des obligations de sociétés alignées sur les objectifs de développement durable (ODD) pertinents des Nations Unies. Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du Fonds.

Le Fonds adopte une approche holistique pour évaluer les obligations durables, y compris les obligations vertes, sociales, durables et liées à la durabilité. En plus d'évaluer le profil ESG et la stratégie de durabilité de l'émetteur d'obligations par le biais de l'ESG, une obligation durable doit s'aligner sur certains critères spécifiques pour être classée comme un « investissement durable » dans le cadre d'analyse du SFDR. Ces critères peuvent inclure, mais sans s'y limiter, l'évaluation des références de durabilité de l'émetteur, la conformité aux normes ou certifications internationalement reconnues (telles que les principes ou lignes directrices de l'Association internationale des marchés de capitaux, ou les normes ou le système de certification des obligations climatiques) et l'augmentation des pénalités en cas de non-respect des objectifs de durabilité. Le Fonds peut toujours investir dans l'utilisation d'obligations génératrices de revenus ou d'obligations liées à la durabilité qui ne répondent pas aux attentes de durabilité mentionnées ci-dessus, mais ces instruments ne seront pas pris en compte dans la proportion minimum d'investissement durable.

Comme mentionné ci-dessus, l'alignement est défini pour chaque société d'investissement / entité émettrice par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants :

a) Produits et services : tirent au moins 50 % de leurs revenus de biens et services liés à l'un des neuf ODD suivants (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables ; ou

b) Dépenses en capital : investir au moins 30 % de leurs dépenses en capital dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD suivants (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables ; ou

c) Opérations :

i. l'entreprise atteint un statut « aligné » pour l'alignement opérationnel pour au moins trois (3) des dix-sept (17) ODD, sur la base des preuves fournies par l'entreprise détenue concernant les politiques, pratiques et objectifs disponibles concernant ces ODD. Un statut « aligné » représente un score d'alignement opérationnel ≥ 2 (sur une échelle de -10 à +10) tel que déterminé par le fournisseur de notation externe ; et

ii. l'entreprise n'atteint pas le statut de « désalignement » pour l'alignement opérationnel pour aucun ODD. Une entreprise est considérée comme « mal alignée » lorsque son score est ≤ -2 (sur une échelle de -10 à +10), tel que déterminé par le fournisseur de notation externe.

Ces seuils représentent une intentionnalité significative de l'entreprise au regard de l'activité contributive.

En 2025, le Fonds disposait de 44,18% des actifs nets du portefeuille investis dans des investissements durables selon notre définition mentionnée ci-dessus, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres. Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux étaient respectivement 16,30% et 27,88% des actifs nets du Fonds. La proportion d'obligations vertes, sociales ou liées à la durabilité était de 9,76% en moyenne, calculée sur la base des données de fin de 4 trimestres.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Nous avons utilisé les mécanismes suivants pour nous assurer que nos investissements durables ne causent pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social :

1) Processus de réduction de l'univers :

i) Exclusion à l'échelle de l'entreprise : le filtrage négatif et les exclusions d'activités et de pratiques non durables sont identifiés à l'aide d'une approche fondée sur des normes et des règles internationale dans les domaines suivants : (a) controverses contre les principes commerciaux de l'OCDE, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les principes du Pacte mondial des Nations unies, (b) armes controversées, (c) extraction de charbon thermique, (d) sociétés de production d'électricité, (e) tabac, (f) divertissement pour adultes.

ii) Sélection négative spécifique au Fonds : les positions de portefeuille à revenu fixe ayant une note globale START de « D » ou « E » (note de « E » à « A ») sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds. Sont exclues de l'univers d'investissement du Fonds les sociétés dont la note de START est E (note de « E » à « A ») sur les piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les sociétés ayant une notation MSCI globale de « CCC » ou « B » (notation de « C » à « AAA ») sont a priori exclues de l'univers d'investissement du Fonds. Les entreprises notées « CCC » ou « B » sur la notation globale MSCI (de « E » à « A ») peuvent réintégrer l'univers d'investissement du Fonds si la notation START est C ou supérieure.

2) Gestion active : les engagements d'entreprise liés aux critères ESG contribuant à une meilleure sensibilisation ou à une amélioration des politiques de durabilité des entreprises sont mesurés par les indicateurs suivants : (a) niveau d'engagement actif et politiques de vote, (b) nombre d'engagements, et (c) participation aux assemblées d'actionnaires et d'obligataires.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Selon l'approche Carmignac définie, les principaux indicateurs d'impacts indésirables ont été suivis sur une base trimestrielle. Les effets indésirables sont identifiés en fonction de leur degré de gravité. Après discussion interne, un plan d'action est établi, comprenant un calendrier d'exécution. Le dialogue d'entreprise est généralement la ligne de conduite privilégiée pour influencer l'atténuation des impacts négatifs par l'entreprise, auquel cas l'engagement de l'entreprise est inclus dans le plan trimestriel d'engagement de Carmignac conformément à la politique d'engagement des actionnaires de Carmignac. Le désinvestissement peut être envisagé avec une stratégie de sortie prédéterminée dans les limites de cette politique susmentionnée.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

La société de gestion applique un processus de filtrage des controverses relatives aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme pour tous les investissements dans le fonds.

La société de gestion agit conformément aux principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGC), à la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail et aux lignes directrices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) permettant aux entreprises multinationales d'évaluer les normes qui leurs sont applicables, y compris, sans que cela soit limitatif, les violations des droits de l'homme, le droit du travail et les pratiques standard liées au climat.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Le fonds applique un processus de filtrage des controverses pour tous ses investissements. Les entreprises qui ont commis des controverses importantes contre l'environnement, les droits de l'homme et le droit international du travail, pour citer les principales infractions, sont exclues. Ce processus de filtrage fonde l'identification des controverses sur les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises et sur les principes du Pacte mondial des Nations unies et est communément appelé « filtrage normatif », intégrant un filtrage restrictif contrôlé et mesuré via le système ESG propriétaire de Carmignac « START ». Une notation et une recherche de controverse d'entreprise sont appliquées en utilisant des données extraites d'ISS ESG comme base de données de recherche.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Carmignac s'est engagé à appliquer les normes techniques de réglementation (RTS) SFDR niveau II 2019/2088 annexe 1 par lesquelles 16 indicateurs environnementaux et sociaux obligatoires et 2 facultatifs seront suivis pour montrer l'impact de ces investissements durables par rapport à ces indicateurs : Émissions de gaz à effet de serre, Empreinte carbone, Intensité de GES (entreprises émettrices), Exposition aux entreprises du secteur des combustibles fossiles, Consommation et production d'énergie non renouvelable, Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique, Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité, Émissions dans l'eau, Rapport des déchets dangereux, utilisation et recyclage de l'eau, violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, écart de rémunération non ajusté entre les sexes, diversité des sexes au sein du conseil d'administration, exposition aux armes controversées, rapport de rémunération excessif des PDG. En outre et le cas échéant, les inculpeurs d'obligations souveraines : la violence sociale et l'intensité des GES peuvent également être surveillées.

Dans le cadre d'analyse de sa stratégie PAI, Carmignac identifie les entreprises qui sous-performent l'indice de référence en termes d'indicateurs PAI. Notre fournisseur de données tiers MSCI nous permet de surveiller l'impact de nos fonds pour chaque PAI.

L'identification des valeurs aberrantes pour chaque indicateur PAI nous permet de dialoguer, si pertinent et applicable, avec les entreprises afin de nous assurer qu'elles s'engagent à réduire leur impact.



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements	Secteur	% d'actifs	Pays
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE 22/12/2026	Énergie	0,83%	Espagne
TOTALENERGIES 25/10/2027	Énergie	0,68%	France
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2026	Énergie	0,67%	USA
AMCO - ASSET MANAGEMENT CO 4.38% 12/03/2026	Finance	0,64%	Italie
BP CAPITAL MARKETS 22/03/2029	Énergie	0,63%	USA
PERSHING SQUARE HOLDINGS LTD/FUND 1.38% 01/08/2027	Finance	0,63%	Royaume-Uni
WINTERSHALL DEA FINANCE 3.83% 03/07/2029	Énergie	0,61%	Allemagne
ENEL 08/06/2027	Services publics	0,57%	Italie
ENI TV 11/02/2027	Énergie	0,56%	Italie
NOVO BANCO 22/01/2030	Finance	0,54%	Portugal
ITALY 2.80% 20/02/2026	Dette Souveraine	0,53%	Italie
ATHENE GLOBAL FUNDING 0.83% 08/01/2027	Finance	0,52%	USA
ANDORRA 1.25% 06/05/2031	Dette Souveraine	0,51%	Andorre
TERNA - RETE ELETTRICA NAZIONALE 09/11/2027	Services publics	0,51%	Italie
IBERDROLA INTERNATIONAL 28/01/2026	Consommation discrétionnaire	0,50%	Espagne

Veuillez trouver ci-dessus les meilleurs investissements moyens du portefeuille sur la base des données de fin de trimestre pour 2025 .



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

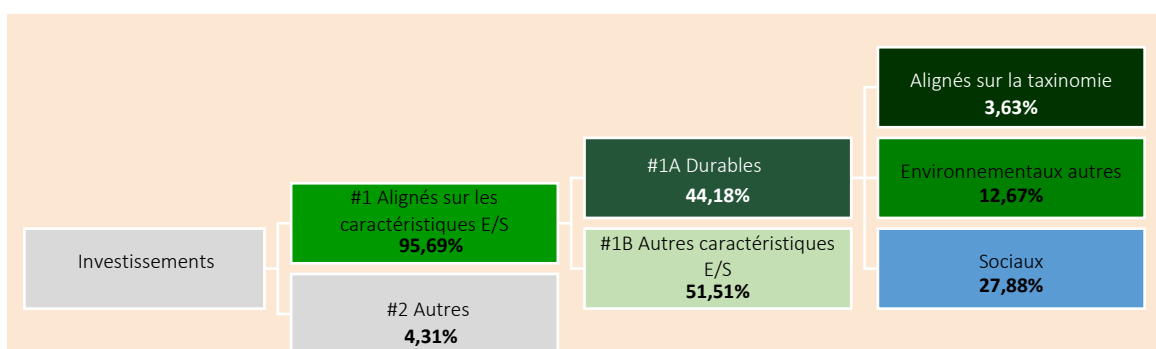
Quelle était l'allocation des actifs ?

Une proportion minimale de 90 % des investissements de ce Fonds est utilisée pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement. En 2025, 95,69% des émetteurs ont été couverts par l'analyse ESG, donc 95,69% des émetteurs sont alignés sur ces caractéristiques E/S, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres.

Le Fonds effectue des investissements durables dans lesquels un minimum de 10 % de l'actif net du Fonds est investi dans des investissements durables tels que décrits ci-dessus. En 2025, ce filtrage positif a été appliqué et 44,18% des actifs nets du Fonds ont été investis dans des investissements durables.

Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 1% et 3% de l'actif net du Fonds. En 2025, 16,30% des actifs nets du Fonds ont été investis dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux, et 27,88% dans des investissements durables ayant des objectifs sociaux. La proportion d'obligations vertes, sociales ou liées à la durabilité était de 9,76% en moyenne, calculée sur la base des données de fin de 4 trimestres.

Les Autres investissements n°2 (en plus des liquidités et des produits dérivés qui peuvent être utilisés à des fins de couverture, le cas échéant) comprennent les obligations d'entreprises ou les investissements en obligations souveraines qui sont effectués strictement conformément à la stratégie d'investissement du Fonds. Tous ces investissements font l'objet d'une analyse ESG (y compris via notre modèle ESG souverain exclusif pour les obligations souveraines) et, pour les obligations d'entreprises, font l'objet d'un examen des garanties minimales afin de s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Ces instruments ne sont pas utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le fonds. En 2025, cette proportion était de 4,31% de l'actif net du Fonds, en moyenne, sur la base des données des 4 trimestres.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Veuillez trouver ci-dessous les principaux secteurs en moyenne sur la base des données de fin de trimestre pour 2025. Les principaux secteurs sont rebasés sur la base des actifs éligibles qui sont les émetteurs privés et souverains.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (Opex) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Secteurs économiques	Poids
Finance	54.47%
Pétrole, gaz et combustibles consommables	9.74%
Industrie	7.46%
Dette Souveraine	5.06%
Equipements et services pour l'énergie	3.86%
Services publics	3.41%
Immobilier	3.37%
Consommation discrétionnaire	3.05%
Télécommunications	2.35%
Santé	2.29%
Biens de consommation de base	2.15%
Matériaux	1.99%
Technologies de l'information	0.82%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

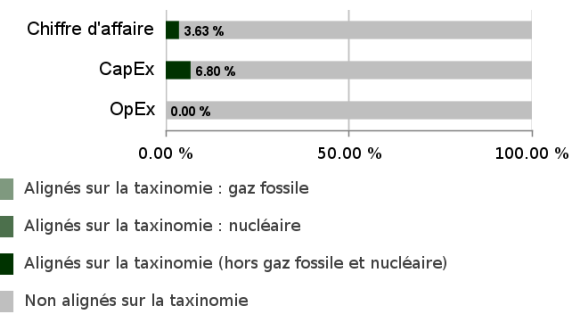
Le Fonds n'a pas d'objectif d'alignement de la taxinomie de l'UE. Au 31/12/2025, l'alignement sur la taxinomie de l'UE est 3,63%.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?

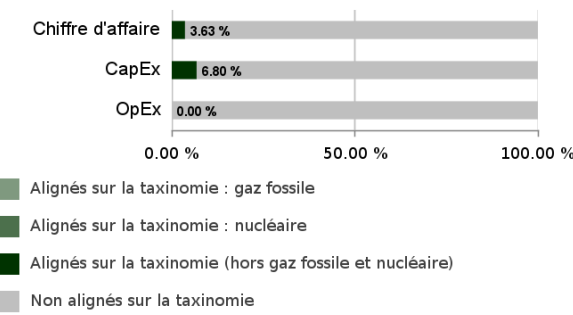


Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont obligations souveraines*



2. Alignement des investissements sur la taxinomie, hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 89,52% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Non Applicable.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Au 31/12/2024, 5,7 % des investissements durables ayant un objectif environnemental étaient alignés sur la taxinomie de l'UE

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

En 2025, 12,67% des actifs nets du Fonds ont été investis dans des investissements durables ayant des objectifs environnementaux non alignés sur la taxinomie de l'UE, en moyenne, sur la base des données des 4 trimestres.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

En 2025, 27,88% des actifs nets du Fonds ont été investis dans des investissements durables ayant des objectifs sociaux, en moyenne, sur la base des données de fin de 4 trimestres.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La partie restante du portefeuille (en dehors de la proportion minimale de 90%) peut également favoriser les caractéristiques environnementales et sociales mais ne sont pas systématiquement couvertes par l'analyse ESG. Ces actifs peuvent comprendre des titres non cotés ou ayant fait l'objet d'une introduction en bourse, dont l'analyse ESG peut être réalisée après l'acquisition dudit instrument financier par le Fonds, des liquidités à des fins de gestion des liquidités ainsi que des produits dérivés.

Au niveau des émetteurs (obligations d'entreprise), les actifs non durables sont examinés pour s'assurer qu'ils respectent les normes mondiales en matière de protection de l'environnement, de droits de l'homme, de normes du travail et de lutte contre la corruption, par le biais d'un filtrage controversé (« basé sur les normes »). Les investissements font l'objet d'un examen des garanties minimales afin de s'assurer que leurs activités commerciales sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Les considérations environnementales, sociales et de gouvernance sont intégrées aux instruments synthétiques au travers du cadre d'analyse des dérivés détaillé ci-dessous. L'approche dépendra du type d'instrument dérivé utilisé par le Fonds : dérivé à dénomination unique ou dérivé indiciel

Dérivés à dénomination unique

Les instruments dérivés avec une exposition courte à une seule valeur sous-jacente ne font pas l'objet de vérifications supplémentaires liées à l'ESG. L'émetteur sous-jacent peut figurer dans les listes d'exclusion du fonds dans la mesure où signaler un manque de confiance dans une entreprise présentant de mauvaises caractéristiques ESG en vendant à découvert ce titre est considéré comme raisonnable dans la poursuite de l'équilibre des objectifs d'investissement des porteurs. Ces instruments dérivés ne sont pas soumis à une notation START. Les instruments dérivés avec une exposition longue à un unique émetteur sous-jacent sont soumis à la même politique d'intégration ESG que les positions physiques longues en actions et/ou en dettes d'entreprise, le cas échéant.

Ces instruments doivent satisfaire aux mêmes critères d'intégration ESG, tels que décrits dans cette annexe.

Instruments dérivés indiciels

Les instruments dérivés sur indices, qu'ils aient une exposition longue ou courte, peuvent faire l'objet de vérifications supplémentaires pour s'assurer qu'ils conviennent au Fonds, en fonction de leur objectif.

- Objectif de couverture et de gestion efficace de portefeuille : les instruments dérivés sur indice achetés à des fins de couverture ne sont pas analysés à des fins ESG.
- Exposition : un instrument dérivé sur indice peut être acheté par le Fonds à des fins d'exposition dans la mesure où il répond aux caractéristiques suivantes, s'il doit être détenu pendant plus d'un mois :
 - Indice concentré (5 composants ou moins dans l'indice sous-jacent) : L'indice ne doit avoir aucune de ses composantes dans la liste d'exclusion du Fonds.
 - Indice large (plus de 5 composants) : l'indice doit être composé en majorité significative (>80% d'exposition) d'entreprises qui ne figurent pas dans la liste d'exclusion du Fonds.

De plus, la note ESG moyenne pondérée de l'indice doit être supérieure à BBB (MSCI) ou C (START), et la couverture ESG de l'indice (MSCI ou START) doit être supérieure à 90%.

En 2025, aucun dérivé n'a été utilisé pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.

L'indicateur de référence du Fonds reste en dehors du champ d'application de ce cadre d'analyse de dérivés sur indice et n'est pas pris en compte à des fins ESG.

Le Fonds applique le calcul de la compensation (compensation d'une position longue avec des positions courtes d'un émetteur équivalent utilisant des dérivés) dans le but de mesurer les impacts négatifs.

100 % des actifs du Fonds (hors liquidités et instruments dérivés) appliquent des filtres et des exclusions sectoriels et basés sur les normes négatifs, garantissant des garanties environnementales et sociales minimales. En outre, l'absence de préjudice important, le processus d'exclusion et les impacts négatifs sont surveillés pour tous les actifs des Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les actions énumérées ci-dessous ont été menées à Carmignac en 2025 afin de soutenir notre processus d'investissement global pour répondre aux caractéristiques environnementales /sociales :

Intégration ESG

En 2025, nous avons introduit un nouveau cadre d'analyse ESG pour évaluer la dette souveraine. Le modèle intègre +25 indicateurs E/S/G applicables aux marchés développés et émergents. Le modèle vise à éclairer les décisions d'investissement et à mieux intégrer les considérations ESG dans notre exposition souveraine. Le modèle utilise une gamme de données quantitatives provenant de sources tierces et intègre un ajustement qualitatif effectué par l'équipe d'investissement obligataire en collaboration avec les analystes ESG. Le modèle vise à réduire les biais de revenu en intégrant la superposition de Kuznet. Le score final est utilisé pour éclairer les décisions d'investissement et s'aligner sur les engagements ESG des fonds concernés.

En 2025, nous avons également augmenté le % de réduction de l'univers de certains de nos fonds de 25% à 30% pour répondre aux exigences du label ISR français.

Nous avons également mis à jour notre système propriétaire de notation ESG, START. Le système remanié, appelé START 2.0, comprend désormais 80 indicateurs ESG, contre ~30 auparavant. Les nouveaux indicateurs, y compris les données prospectives sur le sentiment du marché, fourniront une vision plus complète des risques et des opportunités ESG pour les entreprises analysées. Nous avons également enrichi le modèle avec des indicateurs ESG traditionnels qui ont gagné en pertinence depuis la publication de la première version du modèle propriétaire en 2020 ; des exemples de tels indicateurs comprennent : les émissions de scope 3, les trajectoires historiques de réduction du CO2, les objectifs approuvés par le SBTi, les paramètres de biodiversité, etc.

Transparence

Nous avons continué à fournir des informations complètes sur notre approche, nos politiques et nos rapports ESG sur le site Web de Carmignac : <https://www.carmignac.com/en-fr/sustainable-investment/overview>

Dans notre rapport TCFD 2025, nous avons continué à fournir plus de clarté sur diverses mesures climatiques, telles que le VAR climatique et les mesures de transition et de risques physiques. Notre dernier rapport TCFD est disponible sur notre site web : https://carmidoc.carmignac.com/SRICA_FR_en.pdf

Nous avons également affiné notre politique d'exclusions pour inclure de nouveaux secteurs tels que les producteurs d'énergie nucléaire pour certains fonds concernés. Notre politique d'exclusion peut être consultée sur https://carmidoc.carmignac.com/SRIEXP_FR_en.pdf.

Enfin, nous avons également publié notre évaluation UNPRI 2025, où Carmignac a reçu une note de 5 étoiles. Le rapport complet est disponible sur le site Carmignac.

Responsabilité Actionariale

Vote : en 2025, nous avons réussi à voter dans 96% de toutes les réunions votables

Stewardship Code: Nous avons de nouveau été approuvés par le FRC en tant que signataire du Code de gérance en nous conformant à tous les principes, tels que formalisés dans notre rapport annuel de gérance : https://carmidoc.carmignac.com/SWR_FR_en.pdf

Consultations réglementaires : Nous avons participé à plusieurs consultations sectorielles ou réglementaires avec des organismes sectoriels locaux ou la Commission européenne sur des sujets tels que la défense, l'énergie, le SFDR, l'ESMA et les labels de durabilité.

Carmignac voit de la valeur dans l'engagement direct et collaboratif, et c'est la combinaison des deux qui conduit à la gérance la plus influente et la plus efficace. C'est en unissant leurs forces que les investisseurs peuvent influencer le plus efficacement les entreprises détenues sur les questions ESG importantes, y compris les risques systémiques et à l'échelle du marché, et finalement aider à améliorer le fonctionnement des marchés. Dans cette optique, nous avons renforcé notre implication avec Climate 100+, en particulier pour l'engagement collectif avec Pemex en tant que détenteur d'obligations de l'entreprise.

Plus précisément en ce qui concerne les engagements, notre responsabilité fiduciaire implique le plein exercice de nos droits en tant qu'actionnaires et l'engagement avec les sociétés dans lesquelles nous sommes investis. Le dialogue est maintenu par les analystes financiers, les gérants de portefeuille et l'équipe ESG. Nous croyons que notre engagement mène à une meilleure compréhension de la façon dont les entreprises gèrent leurs risques extra-financiers et améliorent considérablement leur profil ESG tout en offrant une création de valeur à long terme pour nos clients, la société et l'environnement. Notre engagement peut concerner l'une des cinq considérations suivantes : 1) les risques ESG, 2) un thème ESG, 3) un impact souhaité, 4) un comportement controversé ou 5) une décision de vote lors d'une assemblée générale. Carmignac peut collaborer avec d'autres actionnaires et obligataires lorsque cela contribuerait à influencer les actions et la gouvernance des sociétés détenues en portefeuille. Afin de s'assurer que l'entreprise identifie, prévoit et gère correctement toute situation de conflit d'intérêts potentiel ou confirmé, Carmignac a mis en place et maintient des politiques et des lignes directrices. Pour plus d'informations sur nos politiques d'engagement, veuillez consulter le site Web.

En 2025, nous avons effectué 111 engagements au niveau de Carmignac, et 14 sociétés pour ce Fonds spécifique.

En 2025, Carmignac s'est engagé avec EMEIS pour fournir des recommandations sur leur approche ESG, y compris l'importance de lier l'ESG à la matérialité financière, la pondération des indicateurs ESG et la quantification de l'impact et la communication aux investisseurs.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non Applicable.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**
Non Applicable.
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
Non Applicable.
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**
Non Applicable.

CARMIGNAC GESTION

24, place Vendôme - 75001 Paris Tél. : (+33) 01 42 86 53 35 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676

www.carmignac.com

